Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mercredi 5 mars 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°586 ■

AGRICULTURE

L'opération de conformité des terres mises en valeur prolongée au 15 juin 2026

P 16

CRÉATION DE BANQUES DIGITALES

Le cadre réglementaire défini par la BA

La création de banques digitales en Algérie est désormais possible. Le cadre réglementaire a été défini par la Banque d'Algérie, qui vient de publier l'instruction n° 02-25 du 2 mars 2025, relative aux conditions spécifiques de constitution, d'agrément et d'activités des banques digitales. P 3

INTERNET MOBILE EN ALGÉRIE

Taux de pénétration de 116 % en 2025

L'écosystème numérique algérien poursuit son expansion en 2025 avec des chiffres qui témoignent d'une transformation significative des habitudes de connectivité et d'utilisation d'Internet. Entre hausse du taux de pénétration d'Internet, adoption massive des réseaux sociaux et amélioration des infrastructures, voici un tour d'horizon des chiffres clés du numérique en Algérie, rendus publics par « Datareportal », spécialisé dans les statistiques relatives à l'Internet fixe et mobile dans le monde.

P 2

UN ACCORD DE PARTENARIAT SIGNÉ ENTRE LA FILIALE «ANABIB» ET LA CHINOISE «AUTO LUMIAR »

La production locale de pièces de rechange renforcée

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans son processus d'industrialisation avec la signature, ce lundi à Alger, d'un accord de partenariat entre l'Entreprise nationale de tubes et de transformation de produits plats "Anabib" et la société chinoise "Auto Lumiar". Cette joint-venture, qui prendra place au sein de l'unité "PTS" de Réghaia, a pour objectif de renforcer la production locale de pièces de rechange automobiles, avec un focus initial sur les phares et les pare-chocs.

P 5

TABLE RONDE SUR L'ENTREPRENEURIAT ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ITALIE

Engagement à renforcer le partenariat économique

L'Algérie et l'Italie ont réaffirmé, lors de la table ronde sur l'entrepreneuriat organisée, lundi à Alger, leur engagement à renforcer le partenariat économique, à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles dans divers secteurs.

P 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'université de Batna 1 obtient deux nouveaux brevets d'invention P 2

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or à plus de 2.885 dollars l'once P 4

PÉTROLE

Le baril de Brent à près de 70 dollars P 16

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'université de Batna 1 obtient deux nouveaux brevets d'invention

L'université Hadj-Lakhdar (Batna 1) vient d'obtenir deux nouveaux brevets d'invention, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de cet établissement universitaire. Les deux brevets, accordés par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) pour des projets uniques et originaux, ont été remis au Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation de l'université de Batna 1, a indiqué à l'APS le responsable de la cellule de communication, le Dr Mourad Miloud. Le premier brevet, obtenu par la chercheuse Rania Bougouffa, concerne un projet dénommé Aquabloom et consistant à traiter et à filtrer les eaux usées par coagulation-floculation, à base de pectine d'agrumes et/ou de pommes. Le second brevet, obtenu par une équipe d'enseignants chercheurs composée d'Asma Timagoult, Yacine Ennoui et Bariza Zitouni, concerne l'élaboration d'une gélatine à base de jus de figues de barbarie et de sirop de mech-degla. L'université de Batna 1 dispose actuellement de 3 brevets dont le premier a été obtenu l'année dernière dans le domaine alimentaire, grâce à une invention consistant à remplacer un conservateur d'oxydation industriel par un conservateur d'oxydation naturel à base de résidus d'extraction d'olives, pour utilisation dans un produit alimentaire (margarine), par le Dr Radhia Ferhat, professeur en sciences alimentaires et chef du département de technologie de la nutrition à l'Institut des sciences vétérinaires et des sciences agricoles. Les trois brevets sont enregistrés à l'INAPI pour une durée de 20 ans.

INTERNET MOBILE EN ALGÉRIE

Taux de pénétration de 116 % en 2025

L'écosystème numérique algérien poursuit son expansion en 2025 avec des chiffres qui témoignent d'une transformation significative des habitudes de connectivité et d'utilisation d'Internet. Entre hausse du taux de pénétration d'Internet, adoption massive des réseaux sociaux et amélioration des infrastructures, voici un tour d'horizon des chiffres clés du numérique en Algérie, rendus publics par « Datareportal », spécialisé dans les statistiques relatives à l'Internet fixe et mobile dans le monde.

Par Selma R.

En effet, avec une population estimée à 47,1 millions d'habitants en janvier 2025, l'Algérie voit son taux de connectivité s'intensifier. Le nombre de connexions mobiles actives atteint 54,8 millions, soit 116 % de la population, illustrant l'usage courant de plusieurs abonnements par individu. Selon la même source, le nombre de connexions mobiles en Algérie a augmenté de 3 millions (+5,8 %) entre le début de 2024 et le début de 2025. Par ailleurs, les données de GSMA Intelligence suggèrent que 91,4 % des connexions mobiles en Algérie peuvent désormais être considérées comme « haut débit », ce qui signifie qu'elles se connectent via les réseaux mobiles 3G, 4G et 5 G. Le pays enregistre 36,2 millions d'utilisateurs d'Internet, correspondant à un taux de pénétration de 76,9 %. Ces chiffres reflètent une adoption croissante du numérique en Algérie, avec une augmentation de la connectivité mobile et Internet. Le rapport de « DataReportal» a affirmé que l'accès à un Internet de qualité s'améliore progressivement. Les dernières données indiquent une vitesse médiane de téléchargement mobile de 23,42 Mbps (+9,6 % par rapport à 2024) et une vitesse Internet fixe de 15,05 Mbps (+22,2 %). Ces avancées reflètent les efforts de modernisation du réseau, bien que des disparités persistent, indique la même source.

Les réseaux sociaux en plein essor

Avec 25,6 millions d'utilisateurs actifs sur les réseaux sociaux, soit 54,2 % de la population, ces plateformes jouent un rôle central dans la vie quotidienne des Algériens. Facebook demeure la plateforme la plus utilisée avec 25,6 millions d'utilisateurs, en hausse de 2,8 %. TikTok connaît une ascension fulgurante avec 21,1 millions d'utilisateurs, enregistrant une croissance de 21,2 %. En revanche, YouTube subit un recul de 7,5 %. D'autres plateformes connaissent également une adoption notable, à l'instar de «LinkedIn» avec 4,8 millions d'inscrits (10,2 % de la population)et X (ex-Twitter) avec 1,13 million d'utilisateurs, avec une baisse de 8,6 %.

TÉLÉCABINE DE OUED KORICHE

Les travaux d'inspection avancent selon le planning prévu, affirme l'ETAC

L'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC) a indiqué, mardi dans un communiqué, que les travaux de grande inspection de la télécabine d'Oued Koriche (Alger) avancent selon le planning prévu. "Les équipes poursuivent les opérations de maintenance sur pylônes, et font intervenir des grues et moyen de levage le long de la ligne", précise l'entreprise, qui relève qu'il s'agit de "travaux indispensables pour répondre aux exigences réglementaires visant à garantir la sécurité de l'installation avant sa remise en exploitation".

EXPÉDIÉES VERS DES PAYS AFRICAINS ET EUROPÉENS

Exportation de trois cargaisons de produits par des opérateurs de Sétif

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, a supervisé lundi dans la zone industrielle de Sétif le départ de trois cargaisons de différents produits exportés vers des pays africains et européens. Le ministre a ainsi donné le signal de départ d'un lot de 19.000 m2 de carreaux céramiques produits par la Société de statut privé Ceram Glass. Cette quantité, a-t-on expliqué, constitue la première expédition d'une quantité à exporter de 100.000 m2 vers la Libye. Selon des informations recueillies sur place, la société Ceram Glass a exporté, en 2024, plus de 500.000 m2 de carreaux céramiques vers plusieurs pays africains, arabes et européens, dont l'Italie, la Mauritanie, la Jordanie et le Yémen. M. Boukhari a également supervisé le départ d'un premier lot constitué de 231 machines à laver et 162 réfrigérateurs (sur un total de 570 machines à laver et 324 réfrigérateurs) fabriqués par la société Samsung -Sinova de Sétif, vers la Tunisie, avant de donner le signal de départ d'un lot de papier cellulosique produit par la société Faderco et chargé dans 30 conteneurs à destination du Royaume-Uni, 10 conteneurs vers la Tunisie et 3 autres vers la Belgique. Après avoir supervisé ces opérations d'exportation, le ministre s'est félicité des " importantes capacités de production et d'exportation " qu'il a constatées lors de sa visite dans la wilaya de Sétif, notant que cela atteste de la qualité de produits manufacturés en Algérie, commercialisés à des prix compétitifs, qui leur permettent d'accéder aux marchés internationaux. M. Boukhari a également salué la diversification des destinations à l'export, étendues vers les pays africains, arabes et européens, notant qu'il s'agit-là du fruit de la stratégie du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à faire de l'Algérie une force dans ce domaine. Le ministre, affirmant être " constamment à l'écoute des producteurs et des exportateurs algériens ", a souligné que son département ministériel est " engagé et mobilisé " pour atteindre " les objectifs fixés en matière de commerce extérieur à l'horizon 2027, tel que fixé par le président de la République pour faire de l'Algérie un pays émergent ".

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CRÉATION DE BANQUES DIGITALES

Le cadre réglementaire défini par la BA

La création de banques digitales en Algérie est désormais possible. Le cadre réglementaire a été défini par la Banque d'Algérie, qui vient de publier l'instruction n° 02-25 du 2 mars 2025, relative aux conditions spécifiques de constitution, d'agrément et d'activités des banques digitales.

Par Sirine R.

En effet, la Banque d'Algérie précise que cette instruction a pour objectif de déterminer les éléments d'information ainsi que les documents constitutifs du dossier à fournir pour la demande d'autorisation de constitution d'une banque digitale et son agrément, en application du règlement n° 24-04 du 13 octobre 2024.
Signée par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah-Eddine Taleb, cette instruction fixe les exigences en matière de documentation et de conformité pour les promoteurs souhaitant créer une banque digitale. Dans l'article 2 de cette instruction, la BA indique que « le dossier devant être fourni à l'appui de la demande d'autorisation de constitution, ou d'agrément, selon le cas, de banque digitale, est réputé complet, s'il est établi dans le respect des dispositions et formes arrêtées par la présente instruction, y compris toute information supplémentaire que la Banque d'Algérie se réserve le droit de demander ».
Le requérant est chargé ainsi du suivi du dossier de demande d'autorisation de constitution et d'agrément de banque digitale et doit à ce titre, lors de l'introduction de la demande, communiquer ses coordonnées (tel, fax, mail) au secrétariat général du Conseil monétaire et bancaire.
En outre, les demandes d'autorisation et d'agrément doivent être adressées au Conseil monétaire et bancaire, accompagnées d'un dossier détaillé en deux exemplaires (dont un en format numérique).

Les principales exigences pour l'agrément

Les demandeurs doivent fournir une présentation du projet avec une vision stratégique claire, des objectifs précis et une contribution à l'inclusion financière ; les statuts légaux précisant la forme juridique, l'objet social, la structure de l'actionnariat et les responsabilités des dirigeants et une étude technico-économique démontrant la viabilité du projet, avec une analyse du marché, une évaluation de la concurrence et une stratégie marketing adaptée.
La qualité des actionnaires et l'origine des fonds doivent être justifiées, avec un engagement notarié garantissant un cadre de gouvernance efficace, ajoute la BA. Quant à l'étude technico-économique relative au projet envisagé devant comprendre, sans être limitative, les points suivants : « Une analyse mettant en relief la vision, les objectifs stratégiques (à décliner en sous objectifs) fixés, et les politiques envisagées pour les atteindre ; le but, la portée de l'étude et les hypothèses de projection et une étude du marché comprenant une analyse du marché ; une analyse concurrentielle de la performance escomptée par le biais d'une évaluation SWOT, et la stratégie marketing destinée à la clientèle.
Par ailleurs, cette instruction de la BA précise que le requérant, ayant obtenu l'autorisation prévue à l'article 3 ci-dessus dispose d'un délai de douze (12) mois, courant à compter de la date de notification de l'autorisation de constitution, pour introduire auprès du Gouverneur de la Banque d'Algérie, une demande d'agrément, afin de permettre à la banque digitale d'entrer en activité.
La banque digitale ayant obtenu l'agrément, doit informer le Gouverneur de la Banque d'Algérie, deux (2) jours ouvrables avant le début de ses activités.

Un levier pour l'inclusion financière et l'innovation

La Banque d'Algérie met un accent particulier sur l'impact des banques digitales sur l'inclusion financière, leur rôle dans la diversification de l'offre bancaire et leur capacité à répondre aux besoins d'une clientèle connectée. Le développement de ces nouvelles structures devrait également favoriser l'innovation dans le secteur bancaire, en misant sur des services modernes et accessibles à distance. Avec ces nouvelles dispositions, l'Algérie s'ouvre davantage à la banque numérique, offrant ainsi un environnement réglementé et propice aux investissements dans ce domaine en pleine expansion.

MONNAIES

Le dollar recule face à l'euro

Le dollar tombe mardi après la mise en place par Donald Trump de nouveaux droits de douane sur les produits des trois premiers partenaires commerciaux des Etats-Unis, le marché craignant un effet défavorable sur l'économie américaine. Le billet vert recule de 0,32% face à la monnaie unique européenne, à 1,0521 dollar. Il cède également 0,48% sur le Dollar index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, à 106,228 points. Les importations en provenance du Canada et du Mexique seront désormais taxées à hauteur de 25%, et 10% pour les hydrocarbures canadiens, et les produits chinois seront taxés à hauteur de 10% supplémentaires. Or, l'effet potentiellement positif des droits de douane sur le dollar est conditionné à une "forte croissance de l'économie américaine qui masque les risques d'inflation croissants dus aux tarifs", mais avec des "préoccupations de stagflation", soit une économie qui souffre à la fois d'une croissance faible et d'une inflation importante, la force du dollar n'est plus justifiée, expliquent des analystes. Le président américain a par ailleurs déjà évoqué d'autres droits de douane à venir, dont 25% sur l'acier et l'aluminium importés à partir du 12 mars, et 25% sur les importations en provenance de l'UE, ou encore 25% sur les automobiles, les produits pharmaceutiques et les semiconducteurs. Face à ces incertitudes économiques, l'or repart à la hausse en sa qualité de valeur refuge, à 2.919,5 dollars. Il "pourrait atteindre de nouveaux sommets dans les semaines à venir", affirment les analystes.

TABLE RONDE SUR L'ENTREPRENEURIAT ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ITALIE

Engagement à renforcer le partenariat économique

Synthèse Reda H.

L'Algérie et l'Italie ont réaffirmé, lors de la table ronde sur l'entrepreneuriat organisée, lundi à Alger, leur engagement à renforcer le partenariat économique, à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles dans divers secteurs.
Cette table ronde a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab et le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, du Secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie à Rome, Mohamed Khelifi et de l'ambassadeur d'Italie à Alger, Alberto Cutillo. Etaient également présents, le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, le Directeur général de l'Agence algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI), Omar Rekkache, et le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, en sus de représentants d'entreprises algériennes et italiennes. Intervenant à cette occasion, M. Arkab a mis en exergue la volonté commune des deux pays d'établir des relations économiques et commerciales "exemplaires", à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles, notamment au vu des atouts dont dispose l'Algérie, à savoir ses ressources naturelles variées, sa position géographique stratégique et ses infrastructures, faisant d'elle une "destination d'investissement attractive par excellence". Le ministre d'Etat a souligné que l'Algérie est devenue "un vaste chantier" pour des projets stratégiques dans des secteurs clés tels que l'agriculture, le tourisme, les mines, les énergies renouvelables, les communications, l'industrie et les services, mettant en avant la volonté du pays d'attirer les investissements dans plusieurs domaines, notamment les nouvelles technologies de l'information, l'industrie automobile, les industries agroalimentaires, et d'autres. Après avoir rappelé les indicateurs économiques qui font de l'Algérie un "pays stratégique pour drainer les investisseurs", M. Arkab a mis en avant les opportunités disponibles en matière d'exploration et de production des hydrocarbures, dans le but de renouveler constamment les réserves du pays, "d'accroitre sa capacité à répondre à la demande croissante en gaz et de préserver sa position en tant que fournisseur historique d'une énergie sûre et fiable". Le ministre d'Etat a également souligné l'importance du projet d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Europe, "que nous oeuvrons à développer avec l'Italie", ainsi que les programmes d'investissement lancés par l'Etat dans le domaine des énergies renouvelables et le développement du secteur minier.
"L'Algérie considère le développement du partenariat comme un mécanisme stratégique pour assurer le succès attendu de nos programmes de développement, afin que nous puissions développer et réaliser des projets incluant la maîtrise des technologies de production, le transfert de savoir-faire et d'expertise, la formation, la recherche, le développement et l'intégration nationale, à travers la création de richesse et d'emplois", a-t-il dit. Dans ce contexte, le ministre d'Etat a souligné que, bien que l'Italie soit l'un des principaux partenaires de l'Algérie, "les portes restent ouvertes au partenariat devant les hommes d'affaires italiens dans tous les secteurs". Pour sa part, M. Rekkache a évoqué, dans son intervention, l'amélioration significative du climat d'affaires en Algérie ces dernières années, ce qui a permis d'attirer des investissements italiens dans divers domaines, précisant que l'AAPI compte signer un accord avec son homologue italienne afin de renforcer les investissements entre les deux pays. De son côté, M. Moula a évoqué, dans son allocution, l'organisation d'une mission d'hommes d'affaires algériens en Italie afin d'explorer les opportunités d'investissement offertes dans ce pays européen, affirmant que le climat d'affaires en Algérie offre des conditions favorables à l'établissement de partenariats selon le principe gagnant-gagnant. Du côté italien, M. Tajani a estimé que "le partenariat algéro-italien est excellent, mais il doit être encore plus solide en investissant dans des secteurs divers tels que l'agriculture, le tourisme, les infrastructures, le bâtiment et d'autres domaines". Le vice-président du Conseil des ministres italien a souligné que la diversification des investissements italiens en Algérie a constitué l'un des principaux axes de sa rencontre, lundi, avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mettant en avant l'importance des perspectives d'investissement dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture et le tourisme, en tirant parti des sites archéologiques romains présents en Algérie, qu'il a qualifiés de "patrimoine historique commun". Le représentant de la société italienne "ENI", Guido Brusco a, quant à lui, salué la coopération "exemplaire" avec Sonatrach dans le développement de projets énergétiques, soulignant l'engagement à œuvrer conjointement à réaliser la transition énergétique à travers un partenariat efficace dans le domaine des énergies renouvelables. Lors des sessions organisées dans le cadre de la table ronde sur l'entrepreneuriat, l'accent a été mis sur l'encouragement des investissements communs, notamment au regard des opportunités croissantes de coopération. Des réunions de travail ont également été organisées à cette occasion entre les hommes d'affaires des deux pays dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, des transports, de l'industrie et d'autres secteurs.

RAMADHAN

Le CRA lance son programme de solidarité

Le Croissant Rouge Algérien (CRA) a lancé son programme de solidarité pour le mois sacré de Ramadhan après 4 mois de préparatifs, avec l'ouverture de 370 restaurants dédiés à l'iftar des jeûneurs et la distribution de plus de 150.000 colis de produits alimentaires de base à travers le territoire national, a révélé, lundi, la présidente du CRA, Mme Ibtissem Hamlaoui. Invitée de l'émission "Forum Al oula" de la Chaine I de la Radio algérienne, Mme Hamlaoui a fait savoir que "l'action humanitaire et solidaire menée par le CRA ne se limite pas seulement au mois de Ramadhan, mais se poursuit tout au long de l'année", précisant "qu'un riche programme a été préparé à cette occasion, à travers l'ouverture de 370 restaurants dédiés à l'iftar des jeûneurs et la distribution de plus de 150.000 colis de produits alimentaires de base au profit des familles démunies, à travers l'ensemble des wilayas du pays. Elle a, dans ce cadre, révélé que le programme prévoit également "la mise en place de tentes géantes de l'Iftar au profit des jeûneurs, notamment au niveau de l'autoroute, outre l'organisation d'opérations de circoncision pour 10.000 enfants, et la distribution de plus 20.000 vêtements de l'Aïd au profit des orphelins. Le programme de solidarité du CRA durant le mois de Ramadhan concerne également, selon sa présidente, "les orphelinats, les personnes en situation de handicap, ainsi que les établissements pénitentiaires et les populations nomades".

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or à plus de 2.885 dollars l'once

Le prix de l'or se maintient à plus de 2.885 dollars mardi et les investisseurs font preuve de prudence après la confirmation par Donald Trump de l'entrée en vigueur des surtaxes douanières américaines visant le Canada, le Mexique et la Chine. L'or au comptant a légèrement reculé de 0,3 % à 2.885,40 dollars l'once et les contrats à terme sur l'or américain ont baissé de 0,2 % à 2.895,40 dollars. Cette baisse est considérée comme temporaire avant un possible rebond, selon les analystes. La situation économique mondiale et la faiblesse du dollar ont soutenu l'or ces derniers temps. Les nouvelles mesures tarifaires de Trump, qui imposeront des droits de douanes de 25% sur les produits en provenance du Mexique, du Canada et de la Chine, ont inquiété les marchés financiers, alimentant des craintes de guerre commerciale. Les plans tarifaires de Trump sont vus comme inflationnistes, ce qui a poussé certains investisseurs vers l'or dont le prix a augmenté de 10 % depuis le début de l'année. Cependant, une inflation plus élevée pourrait inciter la Réserve fédérale à maintenir les taux plus élevés plus longtemps, ce qui nuirait à l'attrait de l'or. Les marchés attendent le rapport économique sur l'emploi qui sera publié ce mercredi et le rapport sur l'emploi non agricole aux Etats-Unis attendu vendredi pour plus d'indices sur la trajectoire des taux de la Fed. Parmi les autres métaux précieux, l'argent au comptant a chuté de 0,6 % à 31,5 dollars l'once, le platine a perdu 0,3 % à 950,63 dollars et le palladium a glissé de 1,1 % à 927,46 dollars.

HADJ 2025/PRISE EN CHARGE DES PÈLERINS AU NIVEAU DES AÉROPORTS

Les instructions du ministre des Transports

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a donné, lundi, des instructions pour une prise en charge optimale du transport des pèlerins vers les Lieux saints, notamment à travers la création d'une commission chargée du suivi de l'organisation de la saison du hadj au niveau de tous les aéroports concernés, indique un communiqué du ministère.
Lors d'une réunion de coordination qu'il a présidée au siège du ministère, consacrée au suivi et à l'évaluation du niveau de préparation pour le transport des pèlerins vers les Lieux saints dans les meilleures conditions, M. Sayoud a ordonné de "créer une commission chargée du suivi de l'organisation de cette saison au niveau des aéroports concernés, avec la participation de tous les intervenants en vue de suivre les préparatifs et d'examiner toutes les modifications proposées pour garantir l'efficacité et le succès du processus de la saison du hadj 2025".
Cette réunion s'est tenue "en présence de cadres du ministère, de responsables d'entreprises du secteur du transport aérien, ainsi que de représentants des ministères concernés par l'opération, et des représentants du Croissant-Rouge algérien (CRA) et des Scouts musulmans algériens (SMA)" , selon la même source. Cette rencontre de coordination a été l'occasion de s'enquérir de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures décidées pour accueillir les hadjis et assurer leurs déplacements à travers les 12 aéroports de décollage prévus à cet effet, dans les meilleures conditions, précise le communiqué. Après avoir écouté les intervenants et après présentation des différentes mesures programmées en prévision de ce rendez-vous, M. Sayoud a mis en avant "la nécessité d'assurer tous les moyens matériels et humains, en vue d'une prise en charge optimale des pèlerins". Il a appelé à la nécessité de coordonner avec tous les intervenants, en vue de donner davantage de souplesse et de faciliter les mesures, à l'effet d'accélérer et de finaliser l'élaboration du programme des vols, tout en œuvrant à respecter les horaires.

PRIX DES MEILLEURES PRATIQUES EN DÉVELOPPEMENT DU HAUT DÉBIT DOMESTIQUE

Algérie Télécom primée à Barcelone

L'entreprise Algérie Télécom a été honorée, lundi, en marge du Mobile World Congress à Barcelone (Espagne), en recevant le Prix IDATE des meilleures pratiques en développement du haut débit domestique. Cette distinction témoigne de l'engagement de l'entreprise envers un avenir numérique durable, alliant innovation et respect de l'environnement. Le prix a été remis par IDATE au PDG d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, lors du Forum Green All-Optical Network 2025. Dans une déclaration à la presse, M. Bentoumi a exprimé "sa profonde gratitude et son immense honneur de recevoir ce prix au nom d'Algérie Télécomé. Il a souligné que "cette récompense témoigne de l'engagement d'Algérie Télécom envers un avenir numérique durable, alliant innovation et respect de l'environnement, et reflète notre vision d'un avenir numérique où chaque Algérien a accès à un haut débit de qualité, considéré comme un droit fondamental et un levier essentiel pour le développement économique et social de notre nation". M. Bentoumi a mis en avant "les efforts continus d'Algérie Télécom pour connecter chaque foyer, chaque entreprise et chaque citoyen aux opportunités infinies offertes par le monde numérique". Tout en exprimant sa fierté pour les avancées réalisées, le PDG a souligné la détermination d'Algérie Télécom "à poursuivre ses investissements, à renforcer son réseau et à explorer de nouvelles technologies, telles que les réseaux optiques verts, pour construire un avenir numérique plus inclusif et durable". Il a réitéré l'engagement d'Algérie Télécom à élargir ses services et à garantir que tous les Algériens puissent participer pleinement à l'économie numérique. "Nous sommes immensément fiers de nos réalisations, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire", a-t-il dit, appelant à une mobilisation collective pour un avenir numérique prometteur.

Mercuriale

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 02 مارس 2025 الموافق لـ 02 رمضان 1446
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 02 Mars 2025 (02 Ramadan 1446)

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج/كلغ		المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	82	96	68	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	91	105	76	الطماطم		
	Oignon sec	51	58	44	البصل الجاف		
	Ail sec	689	773	605	الثوم الجاف		
	Carotte	72	81	63	الجزر		
	Navet	79	88	70	لفت		
	Choux fleur	66	75	57	قرنبيط		
	Choux	84	95	73	الكرنب		
	Courgette	143	155	130	الكوسة		
	Haricot vert	418	441	394	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	103	116	90	الخس		
Fruits frais	Orange	100	130	70	البرتقال	فواكه طازجة	
	Citron	110	135	85	الليمون		
	Pomme locale	445	554	336	التفاح المحلي		
	Datte	530	662	398	التمر		
	Banane	538	552	523	الموز		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1749	1888	1611	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	405	418	393	الدجاج		
	Œufs (Unité)	17	19	16	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	98	103	92	حليب البقر (لتر)		

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	0,40	-1,15	8,10	7,14	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 396,00	NC	0,00	0,25	3,50	7,19	7,51	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 259,00	NC	0,00	-0,18	-0,84	11,88	5,53	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-1,81	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	404,00	NC	0,00	-0,12	-9,44	2,03	-	0	0,00

UN ACCORD DE PARTENARIAT SIGNÉ ENTRE LA FILIALE «ANABIB» ET LA CHINOISE «AUTO LUMIAR »

La production locale de pièces de rechange renforcée

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans son processus d'industrialisation avec la signature, ce lundi à Alger, d'un accord de partenariat entre l'Entreprise nationale de tubes et de transformation de produits plats "Anabib" et la société chinoise "Auto Lumiar". Cette joint-venture, qui prendra place au sein de l'unité "PTS" de Réghaia, a pour objectif de renforcer la production locale de pièces de rechange automobiles, avec un focus initial sur les phares et les pare-chocs.

Par Mourad A.

Ce projet, soutenu par le ministre de l'Industrie, SifiGhrieb, marque un tournant significatif dans la stratégie gouvernementale de promotion des partenariats industriels stratégiques. L'objectif est clair : réduire la dépendance aux importations, favoriser le transfert de technologies et développer une industrie nationale compétitive. Le ministre a souligné que "ce type de collaboration permet non seulement de créer des emplois, mais aussi d'assurer un approvisionnement stable et à coûts maîtrisés pour le marché local".De leur côté, les responsables de "Auto Lumiar" se sont engagés à mettre leur expertise au service de cette initiative, qu'ils considèrent comme un modèle de coopération industrielle sino-algérienne réussi. Une production plus diversifiée de pièces est déjà envisagée pour les phases futures du projet. Cette collaboration représente une opportunité stratégique pour l'Algérie, qui souhaite développer une industrie automobile locale capable de répondre aux besoins du marché national et, à terme, d'exporter vers les marchés régionaux.

La création de cette unité de fabrication permettra non seulement d'approvisionner les constructeurs automobiles locaux en pièces détachées de qualité, mais aussi de réduire considérablement les importations, ce qui allègera la pression sur la balance commerciale du pays. Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus large de développement du secteur industriel algérien, visant à positionner le pays comme un acteur clé dans la production de composants automobiles.
Par ailleurs, cette initiative contribuera à la création d'emplois directs et indirects, notamment pour les jeunes diplômés des écoles techniques et des universités, qui bénéficieront de formations spécialisées et du transfert de savoir-faire en matière de technologies avancées. L'intégration progressive de solutions innovantes renforcera également la compétitivité de l'industrie nationale, en alignant celle-ci sur les standards internationaux.
Dans le cadre de cette modernisation industrielle, les ministères de l'Industrie et de l'Environnement ont également annoncé la mise en place d'un mécanisme de vérification de la conformité des établissements industriels aux normes environnementales. Cette mesure concerne notamment les zones industrielles d'Oued El Harrach, de Sémar et de Réghaia. Elle vise à encourager une production plus respectueuse de l'environnement, en particulier dans des secteurs stratégiques comme la sidérurgie et le textile. L'orientation vers une industrie plus verte et durable est désormais une priorité pour le gouvernement algérien, qui cherche à aligner ses politiques industrielles avec les exigences du développement durable. La transition vers des modes de production écoresponsables permettra à l'Algérie de s'intégrer davantage dans les chaînes de valeur internationales et de renforcer l'attractivité de ses produits sur les marchés étrangers.
Dans cette même dynamique, le lancement du "Bureau vert" par le ministère de l'Industrie vient compléter ces efforts. Ce dispositif, destiné à accompagner les investisseurs et à faciliter le traitement administratif des projets industriels, est conçu pour stimuler une industrie plus réactive et compétitive. En réduisant les lourdeurs administratives, ce bureau vise à encourager la concrétisation de nouveaux projets industriels en Algérie.

MARCHÉ DU GPL

Sonatrach et SaudiAramco réduisent les prix de 1 à 3 %

Par M. A.

Sonatrach et SaudiAramco ont annoncé ce lundi une réduction des prix de vente officiels (OSPs) du gaz de pétrole liquéfié (GPL) pour le mois de mars. Selon l'agence Reuters, cette baisse, comprise entre 0,9 % et 3,2 %, résulte de la diminution des prix du pétrole et de la faible demande mondiale de GPL. En effet, les prix du propane ont été réduits de 20 dollars la tonne, passant à 615 dollars, tandis que ceux du butane ont également baissé de 20 dollars, s'établissant à 605 dollars la tonne, selon des sources commerciales. Le propane et le butane, deux types de GPL ayant des points d'ébullition différents, sont utilisés principalement comme carburants pour les voitures, pour le chauffage domestique, ainsi que comme matières premières dans la fabrication de produits pétrochimiques. De son côté, Sonatrach a ajusté ses prix en abaissant de 5 dollars celui du propane, qui passe ainsi à 560 dollars la tonne, et en réduisant celui du butane de 15 dollars, le portant à 585 dollars la tonne. Ces ajustements s'inscrivent dans un contexte de marché global incertain, marqué par des fluctuations des prix du pétrole et une demande relativement faible sur le marché international.
Les prix de vente officiels de SaudiAramco servent de référence pour les contrats d'approvisionnement en GPL dans la région du Moyen-Orient vers la zone Asie-Pacifique, tandis que ceux de Sonatrach sont utilisés comme base pour les contrats dans la région Méditerranéenne et la mer Noire, y compris la Turquie. Ces ajustements de prix témoignent de la volonté des deux géants pétroliers d'adapter leur stratégie aux évolutions actuelles du marché, tout en maintenant une certaine stabilité dans un environnement économique mondial volatile.

PROJET DE LA TRÉMIE AU ROND-POINT "PÉPINIÈRE"

Achèvement des travaux de déplacement des réseaux d'électricité et de gaz

Les travaux de déplacement des réseaux d'électricité et de gaz, lancés dans le cadre du projet de réalisation d'une trémie au niveau du rond-point "Pépinière", un des projets stratégiques visant à améliorer la circulation et à réduire les embouteillages dans la ville d'Oran, ont été achevés, a indiqué, mardi, un communiqué de la Direction régionale de distribution de l'électricité et du gaz. Ces travaux ont concerné le déplacement de 4 kilomètres du réseau de gaz en conduites de polyéthylène de moyenne pression, ainsi que le déplacement de 7 kilomètres du réseau électrique de haute tension, a-t-on précisé de même source. Ces opérations ont été réalisées selon les normes les plus strictes en matière de sécurité et de qualité, tout en garantissant la continuité des services et en évitant toute perturbation pour les citoyens durant la période des travaux, a relevé la même source. "Cette réalisation s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la société pour améliorer les infrastructures énergétiques et soutenir les projets de développement bénéfiques aux habitants de la wilaya", a-t-on souligné de même source. Les travaux du projet de réalisation de la trémie au niveau du rond-point "Pépinière", un des projets vitaux visant à améliorer la circulation et réduire les embouteillages dans la ville, ont débuté en décembre dernier, avec un délai de livraison fixé à 10 mois.

OPEP +

Vers un retour progressif des réductions volontaires

Par M. A.

L'Algérie et sept autres pays membres de l'alliance Opep+ ont annoncé un retour progressif de leurs réductions volontaires de production pétrolière à partir du 1er avril 2025. Cette décision, prise lors d'une réunion ministérielle par visioconférence, a pour objectif d'assurer la stabilité du marché pétrolier mondial tout en préservant les intérêts des producteurs et des consommateurs. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a souligné que cette mesure reflétait l'engagement des huit pays concernés à adopter une approche responsable et flexible face aux évolutions du marché.Les pays impliqués dans cette démarche sont l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. Selon les données publiées par l'Opep, l'Algérie verra sa production passer de 911 000 barils par jour en avril 2025 à 1,007 million de barils par jour d'ici la fin de 2026. Ce retour graduel s'inscrit dans un plan global visant à réintégrer 2,2 millions de barils par jour sur le marché mondial, conformément aux engagements pris lors de la réunion de l'Opep+ en décembre 2024. En parallèle, l'Arabie saoudite augmentera sa production, passant de 9,034 millions de barils par jour en avril 2025 à 9,978 millions de barils quotidiens d'ici décembre 2026. De son côté, la Russie, qui produit actuellement 9,004 millions de barils par jour, portera sa production à 9,449 millions de barils au cours des quatre derniers mois de 2026. Bien que la tendance générale soit à l'augmentation de la production, les huit pays ont réaffirmé leur volonté de maintenir une flexibilité suffisante pour s'adapter aux conditions changeantes du marché. Ainsi, l'augmentation progressive de la production pourrait être suspendue ou ajustée en fonction des fluctuations de l'offre et de la demande. Cette souplesse vise à garantir une stabilité durable du marché et à éviter une surabondance qui pourrait impacter négativement les prix. Par ailleurs, les huit pays ont réitéré leur engagement à compenser toute surproduction enregistrée depuis janvier 2024. Ces ajustements devront être effectués avant juin 2026, conformément aux plans de compensation soumis au secrétariat de l'Opep.
La décision de l'Opep+ de réintégrer progressivement les volumes réduits depuis avril et novembre 2023 s'inscrit dans une stratégie coordonnée visant à maintenir un équilibre optimal entre l'offre et la demande. En effet, alors que la reprise économique mondiale stimule la consommation énergétique, les membres de l'Opep+ cherchent à garantir des revenus stables tout en évitant une flambée excessive des prix, susceptible de nuire à la croissance économique mondiale. Les prochaines réunions de l'Opep+ seront déterminantes pour évaluer l'efficacité de cette stratégie et ajuster la production en fonction des tendances du marché. La capacité de l'organisation à réagir de manière agile aux évolutions économiques et géopolitiques sera un facteur clé pour préserver la stabilité à long terme du secteur pétrolier.

MASCARA /RAMADHAN

Lancement d'une caravane de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire

Une caravane de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage alimentaire pendant le mois de Ramadhan a été lancée, lundi devant le siège de la Direction du Commerce et de la Régulation du marché de la wilaya de Mascara.
La première étape de cette caravane, organisée en coordination avec les différents partenaires du secteur du commerce, s'est tenue sur la place "Emir Abdelkader" au centre de la ville de Mascara, où des expositions d'affiches et de brochures sur le sujet ont été organisées, accompagnées de rencontres de proximité avec les citoyens pour leur fournir des conseils et recommandations afin d'éviter le gaspillage alimentaire, pendant ce mois sacré, et de ne pas sombrer dans l'excès de consommation.
La caravane, dont les activités se poursuivront jusqu'aux jours de l'Aïd El-Fitr, parcourra les différentes dairas de la wilaya, avec des activités de sensibilisation programmées, notamment des rencontres dans des espaces publics, des conférences et des cours de sensibilisation dans les différentes mosquées de la région. Ces rencontres aborderont plusieurs sujets liés au gaspillage alimentaire et à la consommation raisonnable selon les organisateurs. La jeunesse et culturelles, mettant l'accent sur des thèmes liés à la consommation saine pendant le mois de Ramadan et sur l'importance d'éviter la consommation excessive d'aliments riches en graisses, en sucre et en sel.
L'objectif de cette caravane, organisée sous le slogan "Ensemble pour un Ramadhan sans gaspillage", est de promouvoir une culture de consommation saine et responsable chez les citoyens, évitant le gaspillage, selon la même source.

PROTECTION DE LA RÉGION D'AÏN SEFRA (NÂAMA) CONTRE LES INONDATIONS

Lancement imminent d'une opération majeure

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué, lundi à Nâama, que le premier volet d'une opération importante et urgente, bénéficiant d'un budget considérable et visant à réaliser des travaux d'aménagement des oueds et des cours d'eau ainsi que d'autres mesures préventives pour limiter définitivement les risques d'inondations dans la région d'Aïn Sefra, sera bientôt lancé.

Le ministre a expliqué, dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, que son département s'engage à réaliser tous les projets liés à la protection de la ville d'Aïn Sefra et des autres régions avoisinantes telles que Moghrar, Djeniene Bourezg et Sfisifa contre les risques d'inondations. Les travaux commenceront dans les plus brefs délais pour éviter, définitivement, ce phénomène et protéger les citoyens et leurs biens.
Lors de la présentation des progrès de l'étude technique de protection de la région d'Aïn Sefra contre les inondations, réalisée par un consortium de bureaux d'études de trois entreprises publiques, d'un montant de 200 millions de DA, le ministre a donné des instructions pour accélérer l'achèvement de cette étude de manière détaillée et précise, en mettant l'accent sur les données du lever topographique et les images de l'agence spatiale algérienne. Il a insisté sur la remise d'une première évaluation de cette étude d'ici la fin du mois de mai prochain, incluant une identification précise des zones et sites menacés par les risques d'inondations et leur degré de dangerosité pour chaque zone, ainsi que les mesures et actions à prendre pour les prévenir avant qu'elles ne surviennent.
Il a souligné que les différentes opérations commenceront par le volet urgent concernant la protection de la ville d'Aïn Sefra, pour éradiquer définitivement le phénomène des inondations des oueds traversant le centre de la ville. Cette étude propose la réalisation de diverses opérations telles que des stations d'alerte précoce sur les inondations, des barrages et petits réservoirs d'eau le long des oueds traversant la région, ainsi que l'aménagement des issues d'écoulement des eaux des oueds depuis les hauteurs montagneuses vers les bassins récepteurs, et des opérations de reboisement des rives des oueds, entre autres mesures, comme l'a détaillé le ministre lors de sa présentation des grandes lignes et des premières données de cette étude à l'APC d'Aïn Sefra. Le ministre de l'Hydraulique a également inspecté la station de traitement des eaux usées de la commune d'Aïn Sefra, qui bénéficie d'une opération de réhabilitation après les dommages subis au niveau de certaines canalisations de décharge et de certains équipements en raison des inondations du 8 septembre dernier.
A cette occasion, il a rappelé que le programme en cours pour la réhabilitation et de développement des stations de traitement des eaux usées s'inscrit dans le cadre des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à augmenter les capacités de filtration et à accroître le volume des eaux traitées fournies actuellement par 232 systèmes de traitement à travers le pays, avec une capacité de traitement dépassant 590 millions de mètres cubes par an, et à les réutiliser dans l'agriculture et l'industrie à hauteur de 30% d'ici la fin de cette année.
M. Derbal a insisté sur la nécessité d'élargir et de multiplier l'utilisation des eaux usées traitées dans la wilaya de Nâama, notamment pour l'irrigation des espaces verts et des ceintures vertes dans le cadre du programme de reboisement, ainsi que pour l'irrigation des vergers et autres plantations. Le ministre a salué les réalisations du secteur de l'hydraulique à Nâama, à travers la réalisation des projets dans les délais impartis et avec une haute qualité, soulignant que de nombreux projets sont en cours et devraient démarrer durant l'année 2025, ce qui contribuera à la poursuite de l'amélioration des services publics, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable. M. Derbal a également visité le projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable de la commune de El Biod par des forages profonds dans la région de "Marak", à 25 km, pour un montant de 500 millions de DA, et a donné des instructions pour réduire les délais de réalisation afin que le projet soit livré d'ici l'été prochain. Enfin, le ministre a pris connaissance de l'avancement du projet de transfert des eaux du Chott El Gharbi, qui permet à trois wilayas, dont le sud de Tlemcen avec cinq communes, Nâama, quatre communes, et neuf communes du sud-ouest de Sidi Bel Abbes, de bénéficier de l'approvisionnement en eau potable. Il a insisté sur la nécessité que ce projet réponde également aux besoins en irrigation agricole de périmètres d'une superficie de 6.000 hectares, en plus de multiplier les points d'abreuvement pour le bétail.
Il a souligné que les efforts se poursuivent à travers les projets existants pour réaliser les 35 forages restants dans les zones de Mekmen Lahnach, Bab Rachidia et Bouterkine, dans la wilaya de Nâama, afin d'élargir les zones bénéficiaires de ce projet, notamment les villes de Nâama, Mecheria et Aïn Sefra.

TIMIMOUN

2 400 aides à l'habitat rural attribuées en 2025

Un quota de 2.400 aides financières de l'état à l'habitat rural a été accordé à la wilaya de Timimoun pour l'année 2025, ont rapporté lundi les services de la direction du logement de la wilaya. Ces aides financières s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des citoyens en milieu rural et la résorption de l'habitat précaire, a déclaré à l'APS, le directeur du secteur, Fathi Alaoui.Cette formule de logement suscite un grand intérêt des citoyens, considérant qu'il répond aux spécificités de la région et le mode de vie de la population locale, a-t-il ajouté.
Ce quota d'aides destinées à l'habitat rural sera attribué dans les dix communes de la wilaya de Timimoun, après l'achèvement des procédures administratives.
Les listes des futurs bénéficiaires de cette opération seront préparées incessamment, en fonction des critères d'éligibilité, a-t-on fait savoir.

EL BAYADH/ RAMADHAN

Plus de 24.000 familles bénéficient de l'allocation de solidarité

Plus de 24.000 familles nécessiteuses et à faibles revenus de la wilaya d'El Bayadh ont bénéficié de l'allocation de solidarité pour le mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris d'un responsable à la direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS).
Noureddine Abdelli a précisé à l'APS que l'opération de versement de cette aide de solidarité dans les comptes bancaires des catégories sociales concernées par cette aide a été entièrement achevée.
Il a ajouté qu'environ 24.800 familles ont bénéficié de cette aide financière de solidarité (10.000 dinars par famille), précisant que le montant total alloué par l'Etat pour cette opération de solidarité s'élève à 250 millions de dinars.
Dans le même élan de solidarité pour le mois sacré, 15.000 colis alimentaires variés ont été distribués aux bénéficiaires à travers toutes les communes de la wilaya, selon la même source, qui a fait savoir que l'opération a été supervisée par le comité de wilaya du Croissant Rouge algérien (CRA), via ses sections communales. D'autre part, 21 restaurants de solidarité "Rahma" ont été ouverts pour les repas de rupture du jeûne collectif en faveur des voyageurs et des familles nécessiteuses dans plusieurs communes de la wilaya, à l'initiative des associations caritatives et des bienfaiteurs, à l'instar du CRA, des associations "Kafil El Yatim" et "Djazaïr El Kheir".
Des comités communaux et de wilaya, composés de représentants de plusieurs secteurs et services tels que la santé, les activités sociales et de solidarité, le commerce, la Protection civile et les comités de santé publique des communes, veillent à la surveillance périodique des activités de ces restaurants caritatifs, a-t-on souligné.

Comment combler le déficit d'accès à l'énergie en Afrique ?

Comment fournir de l'électricité aux 300 millions de personnes qui en sont actuellement privées en Afrique ? C'est l'ambition que poursuit l'initiative Mission 300 : réduire de moitié, d'ici à 2030, le nombre de personnes sur ce continent qui ne disposent pas d'une alimentation électrique fiable. Mais fixer un objectif n'est qu'un début. Pour y parvenir, il faut une montée en puissance radicale de nos efforts, avec des réformes vigoureuses, des investissements et un environnement propice à la mise en place de solutions énergétiques durables, déployables à grande échelle et financièrement abordables.

Par Anna Bjerde

Il ne s'agit pas seulement d'un objectif ambitieux, c'est aussi l'une des plus grandes opportunités de notre époque. Il est impératif d'électrifier l'Afrique si l'on veut relever le niveau de vie, créer des emplois pour les millions de jeunes qui arrivent sur le marché du travail chaque année, assurer les services essentiels, autonomiser les femmes, favoriser le passage au numérique et dynamiser la croissance. Il n'est donc pas étonnant que la semaine dernière à Davos, l'Afrique soit apparue comme la nouvelle frontière de la croissance. Toutefois, à l'approche de 2030 et face à l'essor démographique du continent, nous devons passer des mots à l'action et amorcer une dynamique.

Combler le déficit d'accès à l'énergie est un objectif à notre portée. Avec la baisse du coût des énergies renouvelables depuis dix ans, nous n'avons jamais été aussi près du but. Et avec l'Afrique à la barre, ce sera effectivement possible. Mais l'ampleur de la tâche nécessite une collaboration mondiale. C'est exactement l'objectif de Mission 300, un nouveau partenariat associant les États, le secteur privé, les banques de développement et les organisations philanthropiques, chaque partie prenante apportant sa contribution à la réalisation d'un objectif commun.

Comment y parviendrons-nous ?

Premièrement, il faut mener des réformes ambitieuses afin de rompre le cycle de la dépendance aux subventions publiques lorsqu'elles bénéficient essentiellement aux clients existants. Les pouvoirs publics doivent promouvoir des réformes visant à rendre le secteur de l'énergie plus performant et plus attrayant pour les investisseurs privés. Cela passe fondamentalement par la mise en place d'appels d'offres transparents et compétitifs pour la construction des nouvelles capacités de production, par des réformes sur la tarification et les subventions afin de permettre l'exploitation commerciale tout en protégeant les plus vulnérables grâce à des branchements financièrement abordables, et par le levier de l'intégration régionale pour favoriser les échanges d'électricité. Les États joueront également un rôle important dans le développement des énergies renouvelables hors réseau dans les régions isolées.

Deuxièmement, il faut faire correspondre volonté et financements. Les donateurs et les banques multilatérales de développement doivent mobiliser davantage de financements concessionnels pour l'électrification sur le réseau et hors réseau et atténuer les risques.

Pour concrétiser les objectifs de Mission 300, nous estimons que nous aurons besoin d'environ 30 milliards de dollars de financement public et d'au moins 10 milliards de dollars d'investissement privé. Pour sa part, le Groupe de la Banque mondiale prévoit de porter ses financements pour le secteur de l'énergie en Afrique subsaharienne de 3 milliards de dollars par an en moyenne à plus de 5 milliards, ce qui est en grande partie possible grâce à la récente reconstitution record des ressources de l'Association internationale de développement (IDA).

Troisièmement, il faut renforcer les capacités. Les organisations philanthropiques peuvent contribuer à atténuer les risques liés aux projets et à mettre en place les capacités nécessaires à leur réussite à long terme. La Fondation Rockefeller, l'Alliance mondiale de l'énergie pour les populations et la planète (GEAPP) et l'initiative SEforALL (« Énergie durable pour tous ») ont annoncé la mise en place d'un mécanisme d'assistance technique destiné à accélérer les travaux de Mission 300.

Le prochain Sommet africain de l'énergie, à Dar es-Salaam, sera l'occasion de faire preuve de leadership sur ces trois fronts. Réunissant chefs d'État et grands acteurs publics et privés de l'énergie et de la finance, il permettra de montrer comment la collaboration public-privé peut transformer l'avenir énergétique de l'Afrique. Les gouvernements africains ouvriront la voie en présentant leurs « pactes nationaux pour l'énergie ». Ces feuilles de route, adaptées au contexte de chaque pays, fixent des jalons pour mener des réformes essentielles dans le secteur de l'énergie et les compagnies d'électricité et pour attirer les investissements privés.

Plus important encore, ce sommet, coorganisé par la Tanzanie (un pays dont le réseau électrique dessert désormais la quasi-totalité des villages), la Banque africaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale, encouragera les engagements pour soutenir les efforts d'électrification dans la région.

Ce mouvement est déjà en marche aux quatre coins de l'Afrique subsaharienne. Par exemple, la Sierra Leone, le Tchad, le Togo et le Libéria se sont récemment associés pour lancer le premier appel d'offres concurrentiel multi-pays pour la production d'énergie solaire connectée au réseau, avec à la clé une réduction des coûts de plus de 70 % et une augmentation de la capacité de production de plus de 25 %.

D'autres pays ont déjà obtenu des résultats impressionnants, à l'instar du Rwanda (a), qui a porté son taux d'accès à l'électricité de 6 % en 2009 à 75 % aujourd'hui, affichant l'une des expansions les plus rapides du monde. Ou encore du Cameroun, où les garanties et les investissements financiers du Groupe de la Banque mondiale ont permis de mobiliser plus d'un milliard de dollars auprès du secteur privé, ce qui a conduit à l'achèvement de la centrale hydroélectrique de Nachtigal (420 MW) l'année dernière, augmentant ainsi de 30 % la capacité nationale de production d'énergie propre et abordable. Mais il faut aller beaucoup plus loin.

L'initiative Mission 300 est un appel à l'action. Le temps presse, et une chance historique nous est offerte d'actionner un véritable changement et de contribuer à un avenir plus durable. Ce ne sera pas facile — sinon cela aurait déjà été fait —, mais ensemble, nous pouvons accélérer l'électrification de l'Afrique et ouvrir les portes d'un avenir plus lumineux pour tous.

Source : Banque mondiale

«POLITIQUE DE LA TRONÇONNEUSE»

Quel bilan en Argentine après 15 mois de présidence de Javier Milei ?

Par Elias Insa

En réduisant les dépenses publiques et en resserrant la politique monétaire, le président ultralibéral argentin a stabilisé l'inflation et renforcé la monnaie nationale. Mais les plus modestes subissent de plein fouet la récession.

Il s'est fait connaître en brandissant sa fameuse tronçonneuse, symbole des coupes à venir dans les dépenses publiques et de son programme ultralibéral. Lorsque le fantasque candidat d'extrême droite a été élu et pris ses fonctions, en décembre 2023, l'économie argentine était exsangue: le PIB par habitant stagnait depuis 2011 et l'inflation dépassait les 211%. Dans les sondages préélectoraux, les électeurs citaient l'hyperinflation comme étant leur principale préoccupation.

En 2024, la scie à moteur de cet économiste «antisystème» a largement coupé dans les dépenses budgétaires et semble même avoir inspiré un certain Elon Musk aux États-Unis. En Argentine, cette casse s'est matérialisée par un ensemble de mesures prises sous le slogan «no hay plata» («il n'y a pas d'argent»), parmi lesquelles le licenciement de 35.000 travailleurs du secteur public, la suspension des projets d'infrastructures du gouvernement ou encore l'abandon des prestations sociales et des subventions, notamment dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie et des transports publics. Samedi 1er mars, lors d'un discours de politique générale devant le Parlement argentin, Javier Milei a promis de poursuivre sa «politique de la tronçonneuse», qui marque «le début d'une nouvelle ère de prospérité pour l'humanité» selon lui.

Cette stratégie brutale s'est-elle avérée efficace? Oui… et non. Le peso, qui se dépréciait de manière chronique et dont Javier Milei avait dit qu'il «valait de la merde» lors de sa campagne électorale, s'est considérablement renforcé au cours des six derniers mois. Et le président argentin a obtenu le premier excédent budgétaire du pays en quatorze ans.

Plus important encore pour les Argentins, les politiques d'austérité ont contribué à réduire l'inflation, passant de 25,5 à 2,7% –celle des prix des denrées alimentaires, elle, n'est plus que de 0,9%.

Mais combien de temps sera-t-il possible de maintenir l'inflation à un niveau aussi bas? La situation est loin d'être sans risque, analyse The Insider. D'après le média d'investigation indépendant russe, si Javier Milei veut maintenir l'inflation à un tel niveau à long terme, le pays d'Amérique du Sud devra augmenter l'offre de biens et de services lorsque la demande (en baisse depuis la récession économique et la réduction des aides d'État ordonnée par Javier Milei) aura repris.

Abandonner le peso?

Un autre risque réside dans la surévaluation potentielle de la monnaie argentine. Car si les restrictions monétaires sont un ingrédient nécessaire du système de Javier Milei, elles découragent les investisseurs. Admettons que l'Argentine lève ces restrictions et laisse le taux de change du peso flotter librement: la monnaie se dépréciera très probablement, déclenchant un nouveau cycle d'inflation et réduisant à néant la principale réussite économique du chef d'État ultralibéral jusqu'à présent.

L'une des propositions les plus radicales de Javier Milei était de «dollariser» l'économie argentine. Celui qui est surnommé «el Peluca» («la perruque», en raison de sa coiffure extravagante), voudrait remplacer la monnaie nationale par le dollar américain comme seule monnaie légale du pays, afin notamment d'attirer les investisseurs, quitte à perdre au passage sa souveraineté monétaire. Un mouvement déjà réalisé par d'autres pays avec des résultats mitigés. Bien que cette idée n'ait pas encore été mise en œuvre, le président argentin semble vouloir aller jusqu'au bout.

Un bien gênant «cryptogate»

Au moment de l'investiture du candidat d'extrême droite, ses chances de réussite économique semblaient minces. D'autant plus que le polémiste, rendu célèbre par ses apparitions flamboyantes à la télévision, n'avait aucune réelle expérience de gouvernance. Pourtant, après plus d'un an d'exercice du pouvoir, les Argentins semblent devenus plus optimistes quant à l'avenir, selon les données Gallup. Pour la première fois depuis 2015, plus de la moitié des locaux interrogés ont déclaré avoir vu leur niveau de vie s'améliorer.Mais ces taux d'approbation reflètent surtout une importante polarisation. Ainsi, les réformes visant à lutter contre l'hyperinflation et à favoriser la transformation du marché libre sont principalement perçues positivement par les couches aisées de la société. Les moins aisés, eux, restent confrontés à de nombreux problèmes non résolus et sont touchés de plein fouet par les coupes budgétaires de l'État. Du côté des investisseurs, on retrouve également un peu d'optimisme: l'indice de risque pays 2025 de JP Morgan pour l'Argentine est tombé à son niveau le plus bas en sept ans. Cependant, le pays a déjà connu de nombreux plans de stabilisation «réussis» qui ont échoué sur le long terme. Reste une grosse épine dans la chaussure de Javier Milei: le scandale de la cryptomonnaie $LIBRA. Dans la nuit du 15 au 16 février, alors que le président argentin venait de publier un tweet promouvant ce memecoin, les traders se sont jetés sur la cryptomonnaie, faisant grimper sa capitalisation boursière jusqu'à 4,5 milliards de dollars en quelques heures. L'actif numérique s'est finalement effondré en raison de suspicions de fraude, faisant ainsi perdre des millions aux investisseurs. Javier Milei a finalement pris ses distances avec le projet, supprimant le tweet à l'origine du scandale. L'opposition, quant à elle, se prépare à entamer une procédure de destitution.

Source : Slate.fr

MAURITANIE

Une initiative globale pour soutenir les citoyens

Le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé le lancement de la plus grande opération de soutien socio-économique destinée aux citoyens à l'occasion du mois béni du Ramadan à travers l'inauguration de foires de produits alimentaires locaux et le lancement d'interventions gouvernementales en faveur des populations pendant à ce mois sacré.
Cette intervention traduit la vision du Président de la République tendant à renforcer la solidarité nationale et à assurer l'approvisionnement des marchés en produits de base à des prix subventionnés, ce qui permet d'alléger le fardeau des familles mauritaniennes, notamment les groupes vulnérables et à faible revenu.
S.E. le Président de la République a commencé sa tournée par la visite de l'exposition pilote sur l'ancienne place de l'aéroport de Nouakchott, où il a officiellement lancé le processus de fourniture de biens de consommation de base à des prix subventionnés, dans le cadre d'une initiative sans précédent mise en œuvre par le gouvernement en partenariat avec le secteur privé.
L'opération vise à : « Mettre en place des foires commerciales dans toutes les wilayas de Nouakchott afin de faire bénéficier les citoyens de produits locaux de qualité particulièrement élevée ; Fournir des produits de base à des prix subventionnés avec des réductions importantes sur le sucre, l'huile, la farine, le riz, le lait, les dattes et le poisson et Renforcer le contrôle des prix et lutter contre la spéculation pour assurer la stabilité du marché et protéger les consommateurs ».

MAROC

Chômage aggravé et fonds gaspillés dans des projets stériles

Le gouvernement marocain échoue à endiguer la montée du chômage et à relancer l'économie. Les projets coûteux peinent à produire des résultats concrets, tandis que la corruption et l'absence de réformes aggravent la crise.

Face à cette situation, le Parti de la Justice et du Développement (PJD) a noté que le marché de l'emploi a connu en 2024 des transformations structurelles inquiétantes, avec un taux de chômage atteignant 13,3 %, signe flagrant de l'incapacité du gouvernement à gérer ce dossier crucial.
Il a souligné que, malgré la création de quelques emplois cette année, celle-ci demeure insuffisante pour compenser les lourdes pertes de 2023, où 157000 postes avaient disparus.
Le parti a souligné que cette tendance alarmante s'explique notamment par l'inadéquation des compétences avec les besoins du marché du travail, la domination des secteurs précaires tels que l'agriculture, le bâtiment et les services, ainsi que la faiblesse des investissements dans les industries à forte valeur ajoutée.
Il a mis en garde, à cet effet, contre un ralentissement économique et une aggravation de la précarité sociale en 2025, en l'absence de réformes structurelles urgentes.
"Ce constat illustre le manque de vision du gouvernement pour sortir de la crise et la poursuite d'une politique de rafistolage qui ne fait qu'aggraver la détérioration sociale", a-t-il affirmé.
Parallèlement à cet échec économique, des interrogations persistent sur le sort des milliards injectés dans des projets d'envergure, sans retombées tangibles sur le quotidien des Marocains.
De son côté, Mohamed Ghloussi, président de l'Association marocaine de lutte contre la corruption, a souligné dans une publication sur les réseaux sociaux que ces projets ont principalement servi à l'enrichissement d'une minorité, tandis que les classes pauvres et moyennes continuent de subir la flambée des prix et l'absence de perspectives d'emploi.
Il a fait observer que le gouvernement n'a fourni aucune explication sur l'attribution de ces fonds ni sur leurs véritables bénéficiaires, dénonçant un climat marqué par la corruption et l'impunité.
Il a considéré que "ces projets, censés être des moteurs de développement, n'ont fait qu'exacerber les inégalités sociales, permettant à de grands propriétaires et spéculateurs d'amasser des fortunes, pendant que les couches vulnérables subissent la cherté de la vie et l'exclusion".
Il a souligné, en outre, que "la corruption au Maroc n'est plus un phénomène isolé, mais une véritable structure bénéficiant d'une protection et d'une couverture politique", ajoutant que les institutions de contrôle, telles que la Cour des comptes, se contentent de poursuivre quelques élus locaux ou petits fonctionnaires, sans jamais s'attaquer aux grands dossiers impliquant des milliards de dirhams".
A cet égard, Ghloussi a affirmé que "toute tentative sérieuse d'enquêter sur ces dysfonctionnements est systématiquement bloquée, réduisant à néant les discours officiels sur la transparence et la reddition des comptes".
"Sans réformes profondes et courageuses, la crise continuera de s'aggraver, laissant le citoyen marocain comme la première victime de politiques inefficaces et incapables d'assurer un minimum de justice économique et sociale", a-t-il conclu.

EGYPTE

Un investissement de 28 millions $ pour renforcer le secteur du textile

Pour 2025, le gouvernement égyptien ambitionne de porter la valeur de ses exportations de textile et vêtements à 10 milliards $ par an et le nombre des emplois générés par le secteur à 1 million.
En Egypte, l'Autorité générale de la Zone économique du canal de Suez (SCZone) a signé le dimanche 2 mars 2025, des contrats pour deux nouveaux projets industriels à Qantara West. Totalisant 28 millions de dollars, ils concernent les secteurs de la fabrication textile, de l'impression et de la teinture. Déployées sur une superficie de 100 000 mètres carrés, ces initiatives devraient générer 800 emplois directs.
Selon le communiqué du gouvernement égyptien, le premier accord, d'une valeur de 24,5 millions de dollars, a été conclu avec la société chinoise Changzhou Kingcason Printing & Dyeing Co. Ltd. Il prévoit l'implantation d'une usine de 60 000 mètres carrés dédiée à la fabrication, à la teinture et à l'impression de fils textiles. Il créera 500 emplois et sera entièrement tourné vers l'exportation.
Le second contrat, d'un montant de 3,5 millions de dollars, a été signé avec Shanghai Honour Home Textile et sa filiale basée aux Emirats arabes unis, Home Hub Textile. Ce projet, déployé sur 40 000 mètres carrés, se spécialisera dans les textiles de maison et générera 300 emplois. Là encore, la totalité de la production sera destinée aux marchés internationaux.
Les secteurs du textile et de l'habillement figurent parmi les piliers de l'économie égyptienne. Au quatrième trimestre 2024, la croissance du secteur de l'habillement (+54,2%) et du textile (+23,8%) a permis au secteur manufacturier d'enregistrer une progression globale de 4,7%, selon les données gouvernementales. Conscient de cette dynamique, le gouvernement encourage les investissements et le développement durable dans cette industrie.
En février, deux projets textiles ont été lancés dans la zone industrielle de Sokhna pour un investissement cumulé de 3 millions de dollars. Ils devraient générer 10 millions de dollars supplémentaires de recettes d'exportation cette année.
Pour l'année 2025, l'Egypte vise une forte expansion de son industrie textile. Les autorités gouvernementales ambitionnent de porter la valeur des exportations de textile et de vêtements à 10 milliards de dollars par an et de créer un million d'emplois.

ARABIE SAOUDITE

Baisse de plus de 12 % du bénéfice du groupe Aramco en 2024

Le groupe pétrolier saoudien Aramco a annoncé mardi une baisse de son bénéfice net de 12,39% en 2024, pour la deuxième année consécutive, en raison du recul des prix du pétrole et des volumes vendus. Les profits sont passés de 121,25 milliards en 2023 à 106,25 milliards de dollars en 2024, avec une diminution des revenus "principalement attribuée à la baisse des prix et des volumes vendus de pétrole brut, ainsi qu'à la baisse des prix des produits raffinés et chimiques", a indiqué la compagnie dans un communiqué publié sur le site de la bourse saoudienne. Ce groupe saoudien, majoritairement détenu par l'Etat, a dit prévoir la distribution de 85,4 milliards de dollars de dividendes en 2025, contre 124,3 milliards l'année dernière. Aramco avait dégagé des bénéfices record en 2022, de 161,1 milliards de dollars, dopés par la flambée des prix du pétrole dans un marché bouleversé par la reprise post-Covid et les tensions géopolitiques.

RÉFORME SOCIALE EN TUNISIE

Kaïs Saïed prône une nouvelle législation pour les travailleurs

Le président de la République, Kaïs Saïed, a réaffirmé, lundi 3 mars, la nécessité d'une réforme profonde du cadre législatif social en Tunisie. Lors de sa rencontre avec Issam Lahmar, ministre des Affaires sociales, il a insisté sur l'importance d'adopter une nouvelle vision législative répondant aux attentes des travailleurs tunisiens et mettant fin aux pratiques précaires du marché de l'emploi. Le chef de l'État a souligné que la Tunisie devait entamer une "révolution législative" qui remplacera définitivement les textes jugés obsolètes. Selon lui, les demi-mesures ne suffisent plus et une réforme en profondeur s'impose pour garantir plus d'équité et de stabilité dans le monde du travail.
Dans cette optique, la révision du Code du travail est l'un des principaux chantiers en cours.
Le président a insisté sur la nécessité d'adapter la législation aux défis actuels, en mettant fin aux contrats précaires et aux formes d'emploi temporaires, telles que la sous-traitance et les contrats à durée limitée. Kaïs Saïed a également mis en garde contre les employeurs qui utilisent la menace de fermeture des entreprises comme un moyen de pression. Il a affirmé que l'État se tiendra du côté des travailleurs et appliquera la loi contre toute tentative de chantage économique. Il a rappelé que la stabilité sociale est un levier essentiel du développement économique et que les droits des travailleurs doivent être respectés au même titre que les impératifs de rentabilité des entreprises.

NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE

Les engagements chinois en Afrique ont augmenté de 34% en 2024, à 29,2 milliards $

La région du Moyen-Orient a ravi à l'Afrique le rang de première région bénéficiaire des engagements chinois dans le cadre de l'Initiative lancée par l'empire du Milieu en 2013. La Guinée, le Liberia, la République du Congo et le Maroc figurent, tout de même, dans le Top 5 des pays où les taux de croissance des engagements de Pékin ont été les plus élevés durant l'année écoulée.

La Chine a réalisé des projets d'une valeur cumulée de 29,2 milliards de dollars en Afrique dans le cadre de l'initiative des Nouvelles routes de la soie (Belt and Road Initiative/BRI) durant l'année 2024, selon un rapport publié le 27 février 2025 par The Green Finance & Development Center (GFDC), un think tank rattaché à l'Université chinoise de Fudan.
Intitulé « China Belt and Road Initiative (BRI) Investment Report 2024 », le rapport précise que les engagements de Pékin sur le continent sous forme d'investissements et de contrats de construction d'infrastructures ont ainsi augmenté de 34% comparativement à 2023.
L'Afrique a cependant perdu son rang de première région bénéficiaire des engagements chinois dans le cadre de l'Initiative chinoise lancée en 2013, au profit de la région du Moyen-Orient qui a accaparé des engagements globaux de 39 milliards de dollars l'an passé.
Le continent africain a capté 13,24 milliards de dollars sous forme d'investissements (+48% par rapport à 2023) et 15,97 milliards de dollars sous forme de contrats de construction (+26%).
D'autre part, quatre pays africains figurent parmi les cinq pays du monde où les taux de croissance des engagements chinois ont été les plus élevés en 2024 : la Guinée (+1935 %), le Liberia (+1900 %), la République du Congo (+1800 %) et le Maroc (+724 %). La ventilation sectorielle des engagements chinois dans les pays ayant rejoint l'initiative des Nouvelles routes de la soie montre que Pékin s'est concentré durant l'année écoulée sur les secteurs de l'énergie (31% du total des engagements), des mines (17,6%), des technologies (14,3%) et du transport (12%).

Des engagements de plus en plus écologiques

Avec 21,4 milliards de dollars, le secteur des mines a ainsi dépassé celui des transports, grâce notamment aux investissements croissants dans le domaine de l'exploitation des minerais critiques en Afrique, en Amérique Latine et en Indonésie.
Dans le secteur de l'énergie, les engagements de Pékin en 2024 ont été les plus écologiques sur une base annuelle depuis le lancement de l'Initiative des Nouvelles routes de la soie. La valeur totale des investissements et des contrats de construction recensés dans le domaine des énergies propres (solaire, éolien hydroélectricité, transformation des déchets en énergie) a atteint plus de 12,4 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 60% par rapport à 2023.
Le rapport révèle également que les engagements chinois ont porté sur 340 projets dans 87 pays ayant adhéré à l'initiative lancée par l'empire du Milieu à l'automne 2013. La valeur globale de ces engagements a atteint un record de 121,8 milliards de dollars, durant l'année écoulée contre 92,3 milliards, une année auparavant.
La part des investissements dans les engagements globaux a chuté à 42% en 2024 contre 53% en 2023, ce qui suggère que les entreprises chinoises prennent moins de risques et privilégient les contrats de construction qui sont souvent financés par des prêts accordés aux pays étrangers par des banques chinoises.
The Green Finance & Development Center indique par ailleurs que les engagements cumulés de la Chine dans le cadre de l'initiative des Nouvelles route de la soie ont atteint 1175 milliards de dollars depuis le lancement de cet ambitieux projet qui vise à améliorer les liaisons commerciales entre l'Asie, l'Europe, l'Afrique, et même au-delà, par la construction d'infrastructures comme des ports, des voies ferrées, des aéroports ou encore des parcs industriels et des centrales électriques

AVEC LE BLOC CI-705

VAALCO se lance dans l'exploration de brut en Côte d'Ivoire

Le secteur pétrogazier ivoirien a vu la découverte de plusieurs gisements ces dernières années, dont les champs Baleine et Calao d'Eni. Cela attire manifestement d'autres acteurs, en l'occurrence VAALCO qui a acquis 27,39% de parts dans le projet Baobab en 2024.
Après le champ offshore Baobab, la compagnie pétrolière américaine VAALCO vient de renforcer son portefeuille d'actifs en Côte d'Ivoire avec le bloc CI-705. La société a en effet officialisé à travers une note publiée le lundi 3 mars l'acquisition d'une « participation de 70 % et une participation payante de 100 % » pour cet actif.
Dans le détail, cette opération a coûté un investissement de 3 millions USD à VAALCO, qui s'associe désormais avec Ivory Coast Exploration Oil & Gas SAS et PETROCI pour exploiter ce bloc en tant qu'opérateur principal.
Cette acquisition survient dans un contexte où la société cherche à consolider sa présence en Afrique de l'Ouest, après l'Afrique centrale (Gabon, Guinée équatoriale) et l'Afrique du Nord (Égypte). Comme souligné plus haut, elle a fait un pas vers cet objectif en 2024 après avoir acquis une participation de 27,39% dans le gisement offshore Baobab, localisé dans le bloc CI-40.
CI-705 est un bloc offshore situé dans le bassin de Tano à environ 70 km à l'ouest du bloc CI-40. Il présente une profondeur maximale de 2500 mètres et est actuellement dédié à l'exploration, avec trois puits déjà forés dans son périmètre. Il faut noter que ce prospect se trouve dans une zone stratégique, à 60 km à l'ouest de la récente découverte Calao d'Eni. Une caractéristique qui serait, selon VAALCO, très prometteuse en vue de l'exploitation de cet actif.
« Nous pensons que le bloc CI-705 est avantageusement situé dans un système pétrolier éprouvé, à proximité d'infrastructures existantes avec accès à un marché intérieur en forte croissance avec un potentiel de hausse attrayant », a expliqué George Maxwell, PDG de VAALCO.

NIGERIA

Le gouvernement lance un nouveau projet d'irrigation agricole

Au Nigeria, le secteur agricole contribue à hauteur de 22,7 % au PIB et emploie environ 34 % de la population active. Comme dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, l'irrigation agricole reste encore peu développée, limitant la productivité du secteur.
Au Nigeria, l'Agence nationale pour l'infrastructure scientifique et technique (NASENI) a donné le samedi 1er mars, le coup d'envoi d'un projet agricole baptisé « Irrigate Nigeria » dans l'État de Bauchi. Dans un communiqué publié sur son site, l'organisme public indique que cette initiative s'inscrit dans le cadre du Fonds national de développement des infrastructures Renewed Hope (RHIDF) lancé en 2024 avec un capital initial de 14 milliards $.
S'exprimant sur le sujet, Dahiru Muhammad, Président du Comité présidentiel de mise en œuvre du transfert de technologie (PICTT), a dévoilé que ce projet sera mené selon un modèle de partenariat public-privé pour attirer des investissements avec pour objectif de développer 1 million d'hectares de terres irriguées à travers le pays, après la réalisation d'une phase pilote dans l'Etat de Bauchi.
Le responsable précise aussi que l'initiative prévoit de former les agriculteurs sur les techniques agricoles avancées, la conservation de l'eau et le développement de l'agro-industrie pour assurer une durabilité à long terme.
Pour l'heure, la durée de mise en œuvre du projet n'a pas encore été dévoilée.
« Irrigate Nigeria Project a le potentiel de métamorphoser le secteur agricole nigérian en permettant aux agriculteurs d'obtenir jusqu'à trois récoltes par an, voire plus, contre une seule en moyenne actuellement. Cela contribuera à atténuer la pénurie alimentaire persistante dans le pays », souligne le communiqué du NASENI.
Plus largement, ce projet devrait contribuer à dynamiser l'irrigation agricole, un secteur encore largement sous-exploité au Nigeria. Selon les données officielles, le pays le plus peuplé d'Afrique dispose d'un potentiel d'irrigation estimé à 3,14 millions d'hectares, mais seulement 200 000 hectares en bénéficient actuellement, soit à peine 6 % de cette capacité.

AFRIQUE DU SUD

Rebond attendu de 8 % de la production de maïs en 2025

L'Afrique du Sud est le principal producteur et exportateur de maïs en Afrique. Après une campagne agricole de 2023/2024 décevante, marquée par la sécheresse induite par le phénomène climatique El Niño, la filière espère se relancer au cours de la campagne actuelle.
En Afrique du Sud, la récolte de maïs est attendue à près de 14 millions de tonnes au cours de la campagne agricole de 2024/2025 qui a débuté en octobre dernier. C'est ce que prévoient les premières estimations réalisées par le Crop Estimates Committee (CEC) dans un rapport publié le jeudi 27 février dernier.
Cette prévision, si elle se réalisait, signerait un rebond de 8,26 %, soit 1,1 million de tonnes de plus que la production de 12,8 millions de tonnes obtenue au cours de la campagne précédente qui marquait alors la plus faible récolte du pays en 5 ans, notamment en raison de la sécheresse induite par le phénomène climatique El Niño.
Selon les détails fournis par le rapport du CEC, la production de maïs blanc destiné à l'alimentation humaine devrait s'établir à près de 7,4 millions de tonnes cette année, tandis que celle du maïs jaune dédié à l'alimentation des animaux dans le secteur de l'élevage est attendue à 6,5 millions de tonnes.
Pour la filière sud-africaine, le rebond de production prévu pour la campagne 2024/2025 est d'autant plus remarquable que les surfaces consacrées à la culture de la céréale devraient se contracter de 1,50 % pour s'établir à 2,59 millions d'hectares. Si aucune raison n'a encore été avancée pour expliquer ces perspectives prometteuses, on sait que l'appareil productif s'attend à de meilleurs rendements par rapport à l'année précédente. Les raisons évoquées sont des précipitations suffisantes et des conditions de production propices dans les régions productrices de maïs du pays avec l'apparition du phénomène climatique la Niña en décembre dernier et qui devrait persister jusqu'en avril.
Il faut aussi rappeler qu'en Afrique du Sud, environ 80 % de la culture de maïs est réalisée avec des semences OGM.

LES BOURSES EUROPÉENNES TERMINENT EN FANFARE

Wall Street à plat

Les Bourses européennes ont terminé en nette hausse lundi, décrochant de nouveaux records de clôture à Francfort et à Londres, galvanisées par un secteur de la défense qui table sur l'augmentation des dépenses militaires du continent, quand Wall Street se montre plus prudente face aux mesures protectionnistes de Trump.

La Bourse de Francfort a atteint un nouveau record en séance à 23.307,97 points, et en clôture à 23.147,02 points, terminant en hausse de 2,64%. Londres (+0,70%) a également enregistré un nouveau record en séance à 8.908,82 points, comme à la clôture, à 8.871,31 points. A Zurich, le SMI a gagné 1,25%.

L'indice vedette de la Bourse de Paris, le CAC 40, a terminé en hausse de 1,09% après avoir frôlé son niveau record en séance comme en clôture. Les indices européens ont profité d'"une nouvelle frénésie pour les valeurs de la défense", commente Eymane Cherfa, analyste de Myria AM interrogé par l'AFP. Elle fait suite au sommet à Londres dimanche, où les dirigeants européens ont resserré les rangs pour soutenir Kiev. Ils se sont engagés à dépenser davantage pour la sécurité et à constituer une coalition pour défendre toute trêve en Ukraine. Plusieurs dirigeants ont plaidé pour que l'Europe se réarme, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, avertissant que le continent devait de toute urgence "se préparer au pire".

cette "démonstration de coopération entre les dirigeants" européens a "renforcé les attentes selon lesquelles les budgets militaires augmenteront dans une nouvelle ère de collaboration pour contrer la menace russe", souligne Susannah Streeter, analyste chez Hargreaves Lansdown.

"Davantage de pays européens vont augmenter leurs dépenses de défense", a assuré à l'issue de la réunion le secrétaire général de l'Otan Mark Rutte, saluant une "très bonne nouvelle". Actuellement, seuls quatre pays européens de l'Otan consacrent plus de 3% de leur produit intérieur brut (PIB) aux dépenses de défense: la Pologne, l'Estonie, la Lettonie et la Grèce.

Ce sommet précédait un sommet européen extraordinaire consacré à l'Ukraine prévu le 6 mars à Bruxelles. Aux États-Unis, la Bourse de New York évoluait dans le rouge, la publication d'un indice de production industrielle aux États-Unis renforçant les inquiétudes autour de la politique commerciale américaine. Vers 17H00 GMT, le Dow Jones perdait 0,26%, l'indice Nasdaq 0,36% et le S&P 500 0,21%. L'activité manufacturière a continué à progresser en février aux États-Unis (50,3%), mais à un rythme moins élevé que le mois précédent (50,9%), selon un indice de la fédération professionnelle ISM.

Les industries américaines sont en train d'affronter "le premier choc opérationnel" résultant de la mise en place de nouvelles taxes sur les importations, relève le responsable de l'enquête, Timothy Fiore.

La défense au sommet

"Les promesses de coopération dans le domaine de la défense soutiennent les entreprises militaires", explique Mme Streeter. Londres a annoncé dimanche soir un accord pour fournir à Kiev plus de 5.000 missiles de défense aérienne fabriqués par l'usine de Thales à Belfast, en Irlande du Nord, pour un montant de 1,6 milliard de livres (1,94 milliard d'euros). A Paris, Thales a bondi de 16,04% et Dassault Aviation de 14,77%. A Londres, BAE Systems a terminé en hausse de 14,58%.

A Francfort, Rheinmetall s'est envolé de 13,71% et Hensoldt de 22,25%, Saab de 11,56% à Stockholm et Leonardo de 16,13% à Milan. Les rendements européens flambent "Sur le plan budgétaire, l'augmentation des dépenses signifie également une augmentation des emprunts", note Ipek Ozkardeskaya, analyste pour Swissquote Bank, ce qui pousse les rendements européens. Sur le marché obligataire, le rendement à 10 ans de l'Allemagne était à 2,49% contre 2,41% vendredi, le britannique à 4,55% contre 4,48%. L'équivalent français évoluait à 3,21%, contre 3,14% à la dernière clôture.

L'euro brille

Côté changes, l'euro profite également de l'ambition affichée de renforcer les dépenses liées à la défense, les cambistes anticipant des politiques budgétaires plus souples qui injecteront de l'argent dans l'économie.

Vers 17H00 GMT, la monnaie unique prenait 1,17% face au dollar, à 1,0498 dollar pour un euro.

Le pétrole baissait légèrement, le Brent de la mer du Nord glissant de 0,46% à 72,47 dollars le baril et le WTI américain perdait 0,63% à 69,32 dollars.

Le bitcoin perdait 5,43% à 89.918 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 03 Mars 2025
Valeur : 05 Mars 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	135.0050	135.0200
1	EUR	EURO	140.4862	140.5153
1	GBP	POUND STERLING	170.1172	170.2433
100	JPY	JAPANESE YEN	89.8536	89.8935
1	CNY	CHINESE YUAN	18.5136	18.5162
1	CHF	SWISS FRANC	149.7227	149.7892
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	93.5002	93.5430
1	DKK	DANISH KRONE	18.8373	18.8407
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.6079	12.6109
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.0297	12.0341
1	AED	UAE DIRHAM	36.7571	36.7671
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.9965	36.0025
1	KWD	KUWAITI DINAR	437.1924	437.3826
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.1881	42.6121
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.5495	13.5511
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.5504	27.6913
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3811	3.3916
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	176.7281	176.7281

FACE AUX DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS

Les Bourse en Asie chutent

Les Bourses asiatiques chutent après la confirmation par Donald Trump de l'entrée en vigueur mardi des surtaxes douanières américaines visant le Canada, le Mexique et la Chine, la place de Tokyo lâchant plus de 2% dans un marché volatil. A la Bourse de Tokyo vers 02H00 GMT, l'indice vedette Nikkei reculait de 2,22% à 36.940 points et l'indice élargi Topix de 1,43% à 2.690 points. A Hong Kong, l'indice Hang Seng abandonnait à l'ouverture 1,62% à 22.633 points. En Chine continentale, l'indice composite de Shanghai cédait 0,12% et celui de Shenzhen 0,05%. Ailleurs en Asie, la Bourse de Séoul, qui rouvrait après un jour férié, perdait 0,21% et celle de Sydney lâchait 1,04%. Les marchés asiatiques s'enfonçaient dans le sillage d'une chute de Wall Street, digérant la confirmation par le président américain Donald Trump de l'entrée en vigueur mardi de droits de douane de 25% ciblant les produits importés du Canada et du Mexique. Il a par ailleurs signé lundi le décret imposant désormais 20% de droits de douane sur les produits chinois entrant aux Etats-Unis, contre 10% jusqu'ici. Logiquement, les devises des pays visés trébuchaient en début d'échanges asiatiques: la monnaie mexicaine plongeait de 0,52% face au billet vert à 20,75 peso contre un dollar. La devise canadienne reculait de 0,1% à 1,4489 dollar canadien pour un dollar américain. Vers 02H00 GMT, la devise japonaise s'appréciait de 0,34% à 148,98 yens pour un dollar. Vers 02H00 GMT, le baril de WTI américain perdait 0,54% à 68 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,77% à 71,06 dollars.

SOUTENUES PAR LA PERSPECTIVE D'UNE HAUSSE DES DÉPENSES MILITAIRES

Les bourses européennes progressent

Wall Street est attendue en hausse et les Bourses européennes progressent à mi-séance avec le bond des valeurs liées à la défense, soutenues par la perspective d'une augmentation des dépenses militaires en Europe. Les futures sur indices new-yorkais signalent une ouverture de Wall Street en hausse de 0,23% pour le Dow Jones, de 0,37% pour le Standard & Poor's 500 et de 0,51% pour le Nasdaq. À Paris, le CAC 40 gagne 1,18% à 8.207,50 points vers 12h09 GMT. A Francfort, le Dax avance de 1,63% et à Londres, le FTSE 100 progresse de 0,73%.

L'indice EuroStoxx 50 est quant à lui en hausse de 1,07%, le FTSEurofirst 300 de 0,87% et le Stoxx 600 de 0,83%. Les marchés actions saluent lundi l'engagement des dirigeants européens réunis dimanche à Londres d'élaborer un plan de paix pour l'Ukraine et d'augmenter leurs budgets militaires pour répondre aux critiques du président américain Donald Trump, qui les accuse d'être trop dépendants des États-Unis pour leur propre défense.

La perspective d'une augmentation des dépenses de défense sur le Vieux continent, un thème qui devrait être prioritaire lors du Conseil européen extraordinaire prévu jeudi, fait grimper en flèche les actions des fabricants européens d'armes, l'indice sectoriel atteignant son plus haut niveau historique avec une hausse de 7,6%.

Reuters a par ailleurs rapporté que les partis cherchant à créer une nouvelle coalition gouvernementale pour diriger l'Allemagne discutent de la mise en place rapide d'un fonds de défense et d'un fonds d'infrastructures d'un montant de plusieurs centaines de milliards d'euros chacun, alors que Berlin veut agir rapidement pour la défense de l'Allemagne et l'aide à l'Ukraine.

"Le marché progresse grâce à l'optimisme concernant les dépenses de défense et la possibilité d'un plan de paix, ce qui stimule non seulement les actions dans le secteur de la défense, mais aussi l'optimisme en général", a déclaré Fiona Cincotta, analyste principal du marché chez City Index.

Sur le plan macroéconomique, les marchés européens sont convaincus que la Banque centrale européenne (BCE) réduira ses taux de 25 points de base jeudi, un pari soutenu par la faiblesse de la reprise en Europe et la baisse de l'inflation, même si, selon les données publiées lundi par Eurostat, elle a réculé un peu moins que prévu le mois dernier.

Le rythme auquel se contracte l'activité manufacturière en zone euro a en outre atteint un plus bas en presque trois ans en février, selon l'indice PMI S&P Global/HCOB définitif pour le secteur publié lundi.

Le sentiment reste toutefois fragile après l'altercation à Washington, vendredi, entre le président ukrainien Volodimir Zelensky et son homologue américain Donald Trump, et alors que les droits de douane américains sur les importations en provenance du Mexique, du Canada et de la Chine doivent entrer en vigueur à partir de mardi.

Les inquiétudes concernant la santé de l'économie américaine ont par ailleurs été ravivées après une série de données médiocres publiées au cours des dernières semaines.

Le rapport mensuel sur l'emploi américain, attendu vendredi, constituera un indicateur clé à cet égard alors que les nombreux licenciements au sein du gouvernement fédéral ayant eu lieu depuis l'investiture de Donald Trump pourraient notamment avoir un impact sur les chiffres du chômage. Les valeurs liées aux cryptomonnaies sont en hausse en avant-Bourse lundi, Donald Trump ayant déclaré que le bitcoin et l'ether seraient inclus dans une nouvelle réserve stratégique américaine.

ROYAUME UNI

L'inflation en hausse

Le taux d'inflation annuel au Royaume-Uni a fortement accéléré pour atteindre 3% en janvier 2025, le plus haut depuis mars 2024, contre 2,5% le mois précédent et au-dessus des prévisions de 2,8%.

Les plus grandes contributions à la hausse proviennent des transports (1,7% contre -0,6%), principalement des effets à la hausse des tarifs aériens et des carburants, partiellement compensés par un effet à la baisse des voitures d'occasion; et des aliments et boissons non alcoolisées (3,3% contre 2,5%), principalement la viande et le pain et les céréales.
Les prix ont également augmenté à un rythme plus rapide pour les loisirs et la culture (3,8% contre 3,4%) et l'éducation (7,5% contre 5%) en raison de l'inclusion d'une TVA de 20% sur les frais de scolarité privés. L'inflation des services a augmenté à 5% contre 4,4% le mois précédent mais était en dessous de la prévision de la BoE de 5,2%.
Pendant ce temps, les prix ont ralenti pour les restaurants et hôtels (3,3% contre 3,4%), le logement et les services publics (2,1% contre 3,1%). L'inflation annuelle sous-jacente a augmenté à 3,7% contre 3,2%, correspondant aux prévisions. Par rapport au mois précédent, l'IPC a diminué de 0,1%, moins
Ces chiffres publiés par l'Office national des statistiques (ONS) est sensiblement supérieur aux anticipations des analystes consultés par Bloomberg, qui tablaient sur une hausse de 2,8 %. Il s'explique, selon l'économiste à l'ONS Grant Fitzner, « par une diminution moins importante que d'habitude des tarifs aériens à cette période de l'année » et par la hausse du coût des aliments et des boissons non alcoolisés.
De nouvelles règles de TVA sur les écoles privées, qui entraînent depuis janvier une hausse des frais de scolarité, contribuent également à ce rebond. Après un plus bas en trois ans en septembre, à 1,7 %, l'inflation était remontée en octobre (2,3 %) puis en novembre (2,6 %), avant de redescendre légèrement en décembre (2,5 %).
« Je sais que des millions de familles ont encore du mal à joindre les deux bouts. C'est pourquoi nous allons plus loin et plus vite pour stimuler la croissance économique », a déclaré mercredi la ministre des Finances Rachel Reeves dans un communiqué, sans réagir au chiffre en lui-même.
Pression.
Cette hausse met un peu plus la pression sur la dirigeante car elle s'inscrit dans un contexte économique morose : le produit intérieur brut britannique n'a progressé que de 0,1 % au quatrième trimestre, après une croissance nulle au troisième. Le gouvernement du Premier ministre Keir Starmer, qui place la relance de l'activité comme sa priorité absolue, est sous pression depuis la présentation fin octobre de son budget – constitué d'une forte hausse des cotisations patronales ainsi que d'emprunts exceptionnels pour investir – qui n'a pas convaincu les entreprises.
Les Britanniques ont subi de plein fouet une hausse des prix très élevée ces dernières années, qui a culminé à 11,1 % en octobre 2022, poussant la Banque d'Angleterre (BoE) à relever son taux directeur dès la fin de l'année 2021.
Constatant le ralentissement de l'inflation ces derniers mois, la banque centrale britannique a fini par concéder deux baisses de son taux en 2024, puis une nouvelle début février.
Son président Andrew Bailey a encore insisté mardi lors d'une conférence à Bruxelles sur sa volonté d'adopter une approche « graduelle » et « prudente » dans les futures baisses. « Nous faisons face à un pic temporaire de l'inflation », a-t-il affirmé.

INDONÉSIE

Vers l'investissement de 40 mds de dollars en 2025 dans des projets énergétiques

L'Indonésie prévoit d'investir 40 milliards de dollars dans une vingtaine de projets énergétiques en 2025, a annoncé mardi son ministre de l'Energie, alors que le pays tente d'augmenter sa capacité de raffinage de matières premières. Première économie d'Asie du Sud-Est, très dépendante du charbon, l'Indonésie est l'un des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au monde. Son président, Prabowo Subianto, s'est engagé récemment à éliminer progressivement la production d'électricité à partir du charbon et à atteindre zéro émission nette d'ici au milieu du siècle. "Nous avons présenté environ 21 projets (...) pour un investissement total d'environ 40 milliards de dollars (38,1 milliards d'euros)", a déclaré le ministre de l'Energie, Bahlil Lahadalia. Ces projets répondent à un effort plus vaste visant à développer l'économie indonésienne et à créer des emplois en améliorant la capacité nationale de raffinage de matières premières allant du pétrole au nickel. L'un de ces projets vise à utiliser le charbon pour produire du méthoxyméthane (DME), appelé aussi éther diméthylique, qui est une alternative au gaz de pétrole liquéfié (GPL). "Nous ferons cela pour que le produit puisse réellement être commercialisé au niveau national comme substitut aux importations", a déclaré M. Bahlil, alors que l'essentiel du GPL vendu en Indonésie en 2023 était importé. Les projets, dont ceux d'une raffinerie de pétrole et d'une installation de stockage, seront financés en partie par le nouveau fonds souverain de l'archipel, Danantara, lancé le mois dernier, qui contrôlera à terme plus de 900 milliards de dollars d'actifs, a-t-il ajouté.

SEMI-CONDUCTEURS

TSMC investira 100 milliard de dollars aux Etats Unis

En avril dernier, le géant taïwanais a accepté d'augmenter son investissement dans le pays, le portant à 65 milliards de dollars, et de construire une troisième usine en Arizona d'ici 2030. Le directeur général de TSMC C. C. Wei a l'intention de rencontrer le président Donald Trump lundi afin de discuter des nouveaux plans de la société taïwanaise de semi-conducteurs en vue d'investir 100 milliards de dollars (95,31 milliards d'euros) aux États-Unis, a déclaré une source au fait du dossier. En avril dernier, TSMC a accepté d'augmenter son investissement dans le pays, le portant à 65 milliards de dollars, et de construire une troisième usine en Arizona d'ici 2030.
En novembre, le département américain du Commerce, sous l'administration Biden, a finalisé une subvention gouvernementale de 6,6 milliards de dollars pour l'unité américaine de semi-conducteurs TSMC à Phoenix, en Arizona. TSMC s'est alors déclaré "impatient de discuter de notre vision commune de l'innovation et de la croissance dans l'industrie des semi-conducteurs, ainsi que d'explorer les moyens de soutenir le secteur technologique avec nos clients".

Jusqu'à 5 milliards de dollars de prêts publics à faible taux d'intérêt

En 2022, Joe Biden a signé une loi sur les semi-conducteurs ("Chips and Science Act") visant à fournir 52,7 milliards de dollars de subventions pour la production et la recherche dans le domaine afin de stimuler la production nationale et de rendre le pays moins dépendant de l'Asie. Le mois dernier, le secrétaire au Commerce de Donald Trump, Howard lutnick, a déclaré aux sénateurs que ce programme représentait un "excellent début" pour reconstruire le secteur, tout en refusant d'engager des subventions déjà approuvées par le département, arguant qu'il voulait "les lire, les analyser et les comprendre".
Un porte-parole de TSMC a déclaré en février que le groupe avait reçu 1,5 milliard de dollars au titre de la loi sur les semi-conducteurs avant que la nouvelle administration ne soit entrée en fonction, conformément aux conditions de l'accord. En 2024, TSMC a accepté de fabriquer ses semi-conducteurs gravés en 2 nanomètres à la technologie la plus avancée au monde dans sa deuxième usine d'Arizona, prévoyant un début de production en 2028. TSMC a également accepté d'utiliser sa technologie de fabrication de puces la plus avancée, dénommée "A16", dans ses usines américaines. L'accord conclu avec TSMC prévoit des prêts publics à faible taux d'intérêt pouvant atteindre jusqu'à 5 milliards de dollars.

ETAT UNIS

Donald Trump annonce des droits de douane sur les produits agricoles à partir de 2 avril

Dans un message posté sur son réseau social Truth Social, le président américain a invité "les grands agriculteurs des Etats-Unis" à se préparer à "produire beaucoup plus de produits agricoles pour les vendre à l'intérieur" du pays.
Le président américain Donald Trump a annoncé lundi qu'il comptait imposer des droits de douane sur les produits agricoles entrant aux Etats-Unis à compter du 2 avril, visant une nouvelle catégorie de produits après la sylviculture, l'acier et l'aluminium. Dans un message posté sur son réseau social Truth Social, Donald Trump a invité "les grands agriculteurs des Etats-Unis" à se préparer à "produire beaucoup plus de produits agricoles pour les vendre à l'intérieur des Etats-Unis. Des produits importés seront taxés le 2 avril".
Il pourrait toutefois hésiter quand il faudra formaliser. Car la perspective des droits de douane commence à inquiéter les Américains, tant les consommateurs que les entreprises. Fin février, deux indices de confiance des consommateurs ont plongé, plombés par la crainte d'un rebond de l'inflation. Celle-ci peine à revenir vers les 2% visés par la Réserve fédérale (Fed) et a même progressé légèrement fin 2024. Une donnée essentielle, alors que le président américain doit principalement sa victoire à sa promesse de faire baisser les prix et d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages.
Un risque de répliques
Lundi, la publication de l'indice ISM de la production industrielle s'est accompagnée de commentaires pointant la crainte, dans un certain nombre d'industries, de voir les droits de douane devenir une nouvelle réalité. "Les hausses de prix se sont accélérées en raison des droits de douane, ce qui a entraîné des retards pour passer de nouvelles commandes, des arrêts de livraison de la part des fournisseurs et des répercussions sur les inventaires", a notamment souligné Timothy Fiore, un responsable de l'ISM. Industriels de la chimie, des transports, des machines outils ou encore de l'agroalimentaire... Tous commencent à mentionner de plus en plus ouvertement l'impact des droits de douane sur leur activité. D'autant qu'existe le risque de voir le Canada et le Mexique répliquer. "S'il y a des droits de douane, nous aurons une réponse forte, sans équivoque et proportionnée", a ainsi prévenu le Premier ministre canadien, Justin Trudeau.
"Quelle que soit la décision, nous avons un plan. Nous avons un plan A, un plan B, un plan C et un plan D", a de son côté assuré la présidente mexicaine, Claudia Sheinbaum.

ÉMISSIONS DE CO_2

c'est officiel, certains constructeurs automobiles vont pouvoir souffler

Plutôt que de se baser uniquement sur 2025, l'Europe a décidé de donner un peu de lest à l'industrie automobile en calculant les objectifs CO_2 de chaque marque sur trois ans au lieu d'un.

Les constructeurs automobiles attendaient un geste, ils l'ont eu. La solution d'étaler les paiements n'a finalement pas été retenue, mais l'Europe a trouvé autre chose. La présidente de la Commission européenne Ursula Van Der Leyen vient tout juste de confirmer que la régulation sur les objectifs "CO_2" à atteindre pour les constructeurs sera bien assouplie. Initialement, il était prévu qu'un bilan soit fait à la fin de l'année et sur l'ensemble de 2025, mais certains groupes automobiles s'étaient insurgés en rappelant que la demande pour les voitures électriques ne progresse plus et met à mal leur capacité à rentrer dans les clous. Certains analystes estimaient d'ailleurs qu'il faudrait une part de marché de l'électrique à plus de 20 % en Europe pour que tout le monde évite les amendes. Nous en sommes loin.

Finalement sur trois ans

Pour éviter le bain de sang que craignaient certains industriels (et pas uniquement les constructeurs, tous les fournisseurs et équipementiers sont aussi impactés), l'UE a donc modifié ses plans : le calcul se fera non pas sur 2025, mais sur trois années consécutives : 2025, 2026 et 2027. "Les objectifs restent les mêmes, mais cela signifie plus de flexibilité pour l'industrie", précise Van Der Leyen. Ceci permettra aux moins bien lotis d'atteindre leurs objectifs, sans pour autant venir pénaliser ceux qui ont déjà un mix suffisant de véhicules à faibles émissions. Il restera toutefois à passer le vote des eurodéputés mais cela ne devrait logiquement pas poser de problèmes vu les difficultés rencontrées actuellement par le secteur automobile en crise. Bien sûr, il restera aussi la solution des fameux "pools" pour ceux qui ne pensent pas pouvoir rentrer dans leurs objectifs. Stellantis avait notamment pour projet de s'associer avec Tesla.

Déjà des réactions

Ce changement de ton de l'Europe a déjà fait réagir certains organismes, et notamment l'ONG Transport&Environment. "L'affaiblissement des règles de l'UE en matière de voitures moins émissives récompense les mauvais élèves. Cela n'apportera pas grand-chose à l'industrie automobile européenne, si ce n'est de la laisser prendre encore plus de retard sur les véhicules électriques par rapport à ses concurrents chinois", commente l'ONG. Certains constructeurs demandaient d'ailleurs à ce que l'on ne reporte pas les objectifs CO2 de 2025.
Mais pour l'instant, nous sommes très loin du raz de marée chinois en Europe puisque BYD, SAIC et consorts ne progressent que très lentement, voire régressent pour d'autres. Le principal défi ne sera peut-être pas les Chinois, mais plutôt tenter de vendre des voitures toujours plus chères à des Européens au pouvoir d'achat fortement perturbé par la période d'inflation vécue à la sortie du Covid.

Cette marque automobile en pleine relance n'a toujours pas de SUV au programme

Le plan produit de la marque Lancia comprend, outre la nouvelle Lancia Ypsilon, présente en concession, la grande berline Lancia Gamma attendue en 2026 puis la berline compacte Lancia Delta pour 2028. Aucun SUV n'est prévu à l'horizon. Un pari qui semble risqué. Les véhicules de loisirs ou SUV sont depuis deux décennies le nerf de la guerre pour toutes les marques automobiles. Même les plus réfractaires, à l'instar de Ferrari, s'y sont mis. Les constructeurs premium les multiplient à l'envi déclinant également quasiment chaque modèle sous la forme d'un coupé tandis que les généralistes en proposent sur tous les segments de marché quitte bien souvent à délaisser les véhicules classiques (berlines et breaks) qui historiquement ont fait leur succès. Les Renault Mégane et Talisman peuvent en témoigner ! Une chose est sûre, se passer d'un SUV c'est très clairement se priver de bons résultats commerciaux et tout simplement de croissance sur les segments B et C les plus porteurs en Europe. Fort de ce constat, il est très étrange qu'une marque telle Lancia que Stellantis relance à marche forcée n'en ai point dans son plan produit alors qu'en jouant des synergies de groupe, il serait aisé de décliner une telle silhouette. A date, le plan produit de Lancia n'en prévoit pas. L'offensive qui vient de débuter avec la berline citadine chic Lancia Ypsilon déclinée en versions micro hybride et 100% électrique dont les commandes sont ouvertes depuis le mois de juillet 2024 se poursuivra cette année 2025 avec une variante affutée baptisée Lancia Ypsillon HF. Cette dernière 100% électrique ciblera ouvertement l'Alpine A290 disposera, à minima, de 240 ch.

Lancia Gamma : la jumelle de la DS N°8

Puis 2026 sera l'année du vaisseau amiral, Lancia Gamma qui jouera la partition d'une grande berline aux accents de crossover mais qui en aucun cas ne pourra être rangée dans le camp des SUV. La Lancia Gamma misera sur une forte communauté avec la DS N°8 dont elle reprendra le châssis STLA Medium et les motorisations électriques fortes de 230, 245 et 350 ch avant de recevoir le renfort de la technologie micro-hybride et hybride rechargeable. La Lancia Gamma assemblée dans l'usine de Melfi en Italie sera officiellement dévoilée dans le courant de l'année 2025.

Lancia Delta : la compacte légitime

Puis, dernier volet de la relance de Lancia, un modèle dont le patronyme est sans doute le plus parlant pour la clientèle, la berline compacte Lancia Delta. Cette dernière viendra se glisser au cœur de la gamme entre la Lancia Ypsilon et la Lancia Gamma. Cette berline compacte qui partagera sa base technique STLA Small avec les futures Peugeot 208 de troisième génération et DS N°3 et la prochaine mouture de la Citroën C4, fera également matrice commune, à l'étage supérieur, avec les Peugeot 308, Opel Astra, DS N°4. Une base qui sera donc largement rentabilisée.

Lancia Fulvia : et si c'était un SUV ?

Pourtant, un SUV urbain dans la veine de l'Alfa Romeo Junior sera nettement plus pertinent chez Lancia pour attirer le client. En cette période où les stratégies sont très changeantes, notamment en terme du retour en force du thermique faute de décollage de l'électrique, ce scénario n'est peut-être pas totalement exclu. Lancia s'est offert le 30 janvier 2025 l'exclusivité de l'exploitation du patronyme Fulvia et il est fort peu probable qu'un petit coupé, aussi sportif soit-il, revienne dans la gamme. L'hypothèse la plus crédible serait alors, à la manière de Ford pour ses Puma et Capri, que Lancia appose le nom Fulvia sur un petit SUV. Affaire à suivre.

INTRUSION, HACKING ET PARE-FEU

Le Pentagone aurait suspendu ses opérations de cyberdéfense contre la Russie

Le secrétaire à la Défense des Etats-Unis, Pete Hegseth, aurait ordonné au centre de commandement cybersécurité de mettre en pause les actions contre la Russie. Une décision qui intervient alors que cette dernière intensifie des campagnes contre l'Ukraine et des pays de l'OTAN.

Des droits de douane à l'aide à l'Ukraine en passant par la neutralité du net, les revirements des Etats-Unis sous l'ère de la présidence de Donald Trump se multiplient depuis fin janvier.

Le dernier en date émane du Pentagone avec la décision, selon de nombreux confrères américains dont The Record, Le New York Times et le Washington Post, du secrétaire à la Défense des Etats-Unis Pete Hegseth d'arrêter les cyberattaques visant la Russie.

"M. Hegseth a donné l'instruction au chef du Cyber Command, le général Timothy Haugh, qui a ensuite informé le directeur sortant des opérations de l'organisation, le général de division du corps des Marines Ryan Heritage, des nouvelles directives, selon des personnes qui ont parlé sous couvert de l'anonymat en raison du caractère sensible de l'affaire", explique The Record.

Interrogé par NBC News, un porte-parole de la défense américaine a refusé de commenter cette décision en raison de préoccupations de sécurité opérationnelle, et simplement indiqué que "pour le secrétaire d'État M. Hegseth, la sécurité des combattants dans toutes les opérations, y compris dans le domaine cyber, est une priorité absolue."

Selon The Record, "L'ordonnance ne s'applique pas à l'agence américaine de cybersécurité [CISA], que M. Haugh dirige également, ni à ses activités de renseignements ciblant la Russie, ont précisé les sources."

Dépendant du ministère de la sécurité intérieure, cette agence a déclaré que sa mission est de se défendre contre toutes les cybermenaces qui pèsent sur les infrastructures essentielles des

États-Unis, y compris celles provenant de la Russie, et qu'il n'y a eu aucun changement dans sa position.

Des craintes de cyberattaques russes armées à l'IA

Jusqu'à présent, les Etats-Unis menaient sur le front cyber des actions à la fois défensives et offensives à l'encontre de la Russie. Mais il semblerait bien que le réchauffement des relations entre Donald Trump et Vladimir Poutine concourt à une évolution notable de doctrine.

"La durée exacte de l'ordre de M. Hegseth n'est pas connue, mais le commandement a été informé que les directives resteraient en vigueur jusque dans un avenir proche", d'après certaines sources. L'arrêt des activités de cyberdéfense américaines à l'encontre de la Russie intervient alors que ce pays intensifie depuis plusieurs mois ses attaques informatiques contre des infrastructures stratégiques et sensibles en Ukraine mais aussi dans d'autres pays de l'OTAN.

"À l'époque, l'accent était mis sur l'Ukraine", expliquait en septembre dernier Keir Giles, expert en campagnes de cybersécurité russes au sein du groupe de réflexion anglais Chatham House.

"Ce qui est particulièrement frappant en ce moment dans les activités de cyberdéfense de la Russie, c'est qu'elles ressemblent à la préparation d'une attaque ouverte contre l'OTAN, en particulier avec la reconnaissance et la préparation du sabotage des liaisons logistiques, des réseaux ferroviaires, etc. à travers l'Europe."

En novembre dernier, le chancelier du Duché de Lancaster Pat MFadden, pointait un risque accru de l'usage de l'IA dans des cyberattaques émanant de Russie visant des infrastructures critiques en particulier les centrales électriques.

Ce relâchement de la pression américaine sur le front des cyberattaques menées contre la Russie a fait réagir Chuck Schumer, chef de file de la minorité démocrate au Sénat : "Donald Trump est si désespéré de gagner l'affection d'un voyou comme Vladimir Poutine qu'il semble lui donner un laissez-passer alors que la Russie continue de lancer des cyber-opérations et des attaques par ransomware contre des infrastructures américaines essentielles, menaçant ainsi notre sécurité économique et nationale", a déclaré M. Schumer.

"Donald Trump commet une grave erreur stratégique en se désarmant unilatéralement face à Poutine.

La meilleure défense est toujours une bonne attaque, et cela vaut aussi pour la cybersécurité." L'année dernière, l'administration Biden qualifiait la Russie de "cybermenace mondiale durable", soulignant que le service de renseignement extérieur russe avait pris pour cible des agences gouvernementales, des groupes de réflexion, des secteurs de l'énergie et de l'aviation aux États-Unis.

Brèves

Nvidia et Broadcom testent Intel Foundry

Selon Reuters, les deux spécialistes des semi-conducteurs auraient mené des tests dans les usines d'Intel disposant des derniers processus de fabrication 18A. Ces expérimentations pourraient déboucher sur des contrats de plusieurs centaines de millions de dollars avec la firme de Santa Clara, qui est en proie à de graves difficultés financières. Une bonne nouvelle s'il venait à se confirmer pour le fondeur qui cherche aussi des références pour son activité de fabrication pour le compte de tiers. AMD a aussi montré un intérêt pour le processus 18A d'Intel mais sans pour l'instant de concrétisation.

Lenovo dévoile un PC à écran pliable

A l'occasion du Mobile World Congress qui se tient à Barcelone cette semaine, le constructeur chinois a présenté le ThinkBook Flip, un ordinateur portable doté d'un écran pliable. Une fois déplié les utilisateurs disposent d'un écran de 18,1 pouces (2000 x 2664 pixels), replié il redevient un écran de 13 pouces. Pour éviter une bascule avec le poids de l'écran rétractable, Lenovo prévoit une couverture pliable pour faire office de béquille. Lenovo doit par ailleurs aménager la capacité de lecture une fois l'écran déplié avec plusieurs modes de lecture. Il pèse 1,4 kg et embarque une puce Intel Core Ultra 7, 32 Go de RAM. A noter enfin que le ThinkBook Flip est aujourd'hui à l'état de concept et qu'il n'est pas commercialisé.

TSMC va investir 100 Md$ aux Etats-Unis

Le spécialiste taïwanais en production de puces va dévoiler ce lundi selon le Financial Times un investissement de 100 Md$ aux Etats-Unis pour construire une "usine de fabrication avancée." Cette annonce devrait être officialisée dans le cadre d'une rencontre à la Maison Blanche entre le CEO de TSMC CC Wei et le président américain. Le groupe asiatique avait déjà annoncé un investissement de 65 Md$ en Arizona. A ce stade on ne sait pas encore s'il s'agit d'une rallonge de 35 Md$ à ce montant ou bien d'un nouvel investissement à part entière. Cette annonce intervient après l'annonce par Donald Trump d'une hausse supplémentaire de 10 % sur tous les produits importés de Chine aux Etats-Unis.

Mots fléchés

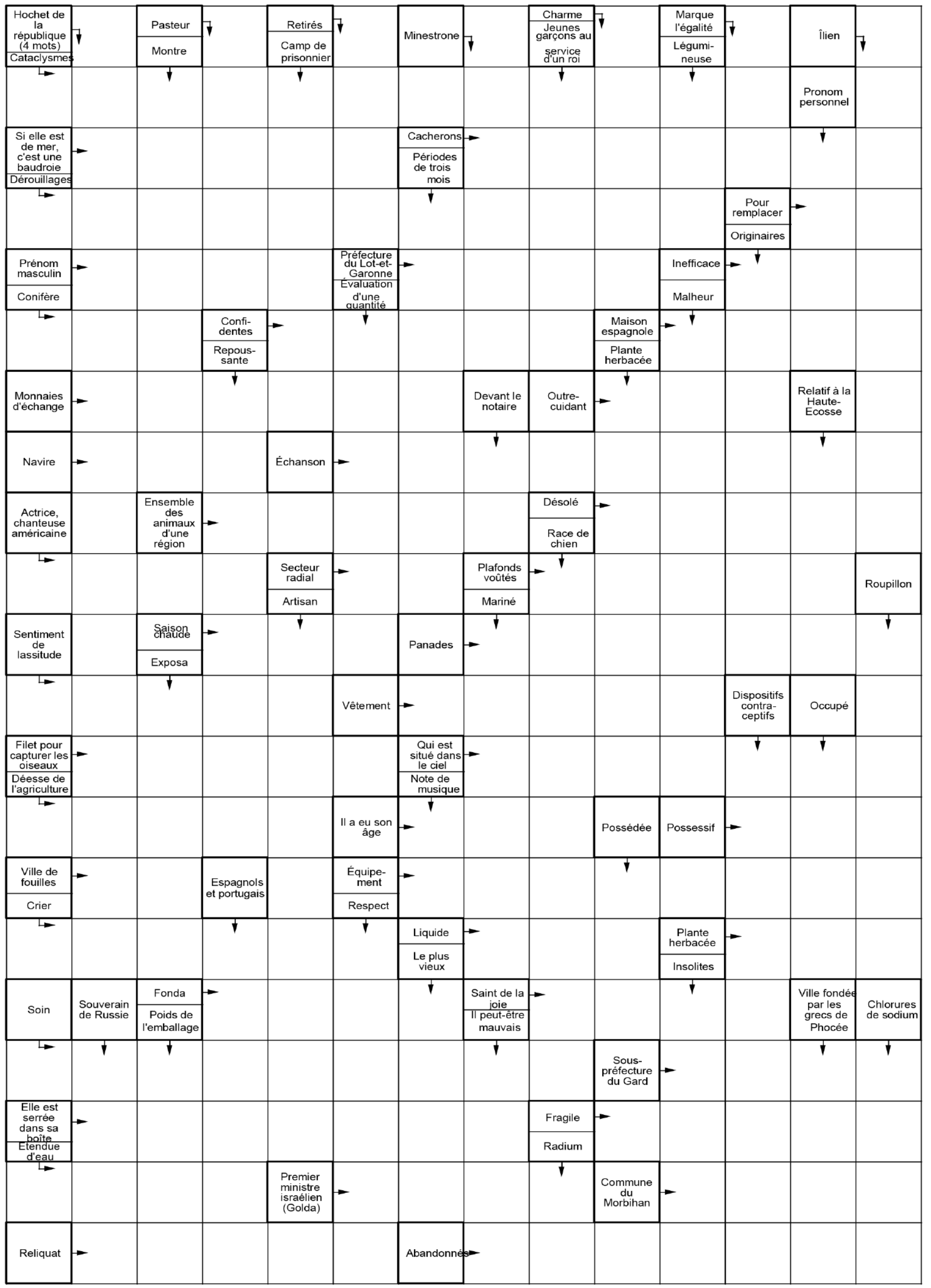

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mercredi 5 mars 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

PÉTROLE

Le baril de Brent à près de 70 dollars

Les cours du pétrole ont connu une baisse, mardi, sur les bourses mondiales, en raison notamment des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, perd vers midi, 1,45% à 70,58 dollars, un plus bas depuis octobre. Son équivalent américain, le baril de West Texas, pour livraison en avril, chute de 1,20% à 67,55 dollars. La situation économique mondiale et l'introduction mardi de nouveaux droits de douane sur les produits en provenance du Canada, du Mexique et de la Chine, fait craindre un ralentissement économique défavorable à la demande de pétrole, ce qui renforce la tendance baissière de l'or noir.

EDUCATION

Le calendrier des examens du BAC et BEM dévoilé

Le ministère de l'Education nationale a dévoilé, mardi, dans un communiqué, le calendrier des examens du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour l'année scolaire 2024/2025, fixés du 1e au 3 juin 2025, pour le BEM et du 15 au 19 juin pour les épreuves du Bac. "Le ministère de l'Education nationale informe l'ensemble des candidats au Brevet d'enseignement moyen et au Baccalauréat pour l'année scolaire 2024/2025, que les dates des épreuves se dérouleront selon le calendrier suivant: - Les épreuves du BEM: du dimanche 1e au mardi 3 juin 2025. - Les épreuves du Baccalauréat: du dimanche 15 au jeudi 19 juin 2025", indique le communiqué. Le ministère a exprimé, à cette occasion ses vœux de "succès et de réussite à tous les candidats".

AGRICULTURE

L'opération de conformité des terres mises en valeur prolongée au 15 juin 2026

L'opération de conformité des terres mises en valeur a été prolongée jusqu'au 15 juin 2026, en vertu d'un arrêté interministériel publié au dernier numéro du Journal officiel (JO) n 14. Cet arrêté a été signé le 26 février dernier par le ministre des Finances, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que le ministre de l'Hydraulique. Selon cet arrêté, "l'opération de conformité des terres mises en valeur doit être clôturée dans un délai n'excédant pas 18 mois, à compter de la date du 15 janvier 2025". Ainsi, ce texte modifie l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur et stipulant que l'opération de conformité des terres mises en valeur doit être clôturée dans un délai n'excédant pas 24 mois, à compter de la date de la publication de l'arrêté au JO le 15 janvier 2023. Cette opération concernait les terres mises en valeur effectivement et avec justificatifs avant le 24 novembre 2021 (date de publication de l'arrêté interministériel fixant les modalités et procédures d'attribution des périmètres à mettre en valeur dans le cadre de la concession) et celles n'ayant pas fait l'objet de contentieux particuliers ou de conflits inter-exploitants. La demande de mise en conformité accompagnée d'un dossier doit être déposée par l'intéressé au niveau de la direction des services agricoles de wilaya, contre accusé de réception. Les dossiers de mise en conformité seront examinés par une commission instituée auprès du wali territorialement compétent et qui est chargée notamment de s'assurer de l'état d'exploitation de la parcelle de terrain, objet de mise en conformité et des investissements réalisés, de vérifier la nature juridique de la parcelle de terrain et son origine et de valider la superficie de la parcelle de terrain devant faire l'objet de mise en conformité. Suite à l'examen du dossier, le directeur des services agricoles (DAS) de la wilaya procède, sur sa proposition, à l'établissement d'un arrêté d'octroi de la concession au titre de la mise en conformité, selon le même texte, qui souligne que cet arrêté est soumis au wali pour signature. Après quoi, le bénéficiaire de la concession au titre de la mise en conformité, est invité à signer le cahier des charges, au niveau de la direction de l'Office national des terres agricoles de wilaya. Les services de la direction du Cadastre et de la conservation foncière de wilaya sont tenus de procéder à la publication de l'acte de concession, dans un délai n'excédant pas huit jours, à compter de la date de son dépôt par la direction des Domaines de wilaya, selon le même texte.

AGGRAVATION DE LA SITUATION HUMANITAIRE EN PALESTINE ET AUX VIOLATIONS SYSTÉMATIQUES AU SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie exprime son inquiétude

L'Algérie a exprimé son inquiétude face à l'aggravation de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés malgré les efforts de médiation internationale qui ont abouti à un accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, et aux violations systématiques des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le territoire du Sahara occidental occupé. Dans son intervention lors du débat général dans le cadre du 2e point de l'ordre du jour portant sur le rapport du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, dans le cadre de la 58 session du Conseil des droits de l'homme (CDH), l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des organisations internationales en Suisse, M. Rachid Bladehane a souligné que la session en cours "se tient à un moment où le monde est confronté à de multiples défis, accompagnés de drames humanitaires résultant notamment de la prolifération des conflits armés et de l'occupation de longue durée, comme c'est le cas dans les territoires palestiniens et du Sahara occidental occupés". L'Algérie "exprime son inquiétude face à l'aggravation persistante de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, suite au génocide" perpétré par l'occupation sioniste depuis octobre 2023, "et dont les répercussions se font encore ressentir malgré les efforts de médiation internationale qui ont abouti à un accord de cessez-le-feu", a déclaré M. Bladehane. Réaffirmant la profonde préoccupation de la délégation algérienne face aux "violations systématiques des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le territoire du Sahara occidental occupé", il a appelé à documenter ces violations, exhortant le Haut-Commissaire à dépêcher une mission d'enquête dans la région et à soumettre un rapport détaillé au Conseil à ce sujet. Et de poursuivre que l'Algérie "croit en l'action multilatérale qu'elle soutient au niveau de toutes les instances internationales et régionales, y compris celles activant dans le domaine des droits de l'homme". "L'Algérie a soumis, volontairement, le mois dernier, un rapport de mi-parcours du Mécanisme de l'Examen Périodique Universel. Elle a également reçu le Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association, M. Clement Nyaletsossi Voule, et la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, Mme Mary Lawlor, successivement en septembre et en décembre 2023", a ajouté le diplomate. "Notre engagement ne s'est pas arrêté là, puisque les recommandations des rapporteurs spéciaux ont été concrétisées en apportant des amendements spécifiques au Code pénal, notamment l'amendement du texte des articles 87 bis et 96 de ce code, relatifs aux crimes qualifiés d'actes terroristes ou de sabotage", a précisé M. Beladehane. "Un décret fixant les règles organisationnelles de l'Observatoire national de prévention de la discrimination et du discours de la haine, a été adopté et placé sous la tutelle de la Présidence de la République, en tant que mécanisme spécial chargé de signaler ces violations aux autorités judiciaires en sus de superviser les programmes de sensibilisation à ces dangers et leur impact sur la société, afin de promouvoir les valeurs de démocratie et de tolérance, tout en préservant les droits et les libertés", a-t-il souligné. Concernant l'enfance qui compte parmi les priorités du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le représentant de l'Algérie a rappelé "l'installation d'une commission chargée de l'élaboration du plan d'action national pour l'enfance (2025/2030), qui vise à renforcer les mécanismes de protection de l'enfant et à garantir ses droits consacrés dans la convention internationale y afférente et à criminaliser toutes les formes de violence et d'exploitation des enfants avec la protection des enfants aux besoins spécifiques".

ILLIZI/CÉRÉALICULTURE

Une superficie de plus de 800 hectares ensemencée

Une superficie de plus de 800 hectares (ha) a été emblavée dans la wilaya d'Illizi, au titre de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2024/2025, ont indiqué mardi les responsables de la direction locale des services agricoles (DSA). Localisée au niveau de deux exploitations agricoles dans la région de Rhourd-Ennous, commune de Bordj Omar Idriss, l'opération a donné lieu à l'ensemencement de 546 ha en blé dur, 140 ha en blé tendre, 35 ha en orge et 30 ha en Triticale, en plus de 70 ha en colza, a détaillé le DSA, Ahmed Brahimi. Faisant part de la mobilisation de 27 pivots pour l'irrigation de cette superficie, le même responsable a indiqué que la DSA poursuit ses actions de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité et d'accompagnement des agriculteurs, et ce dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à atteindre l'autosuffisance en céréales, à réduire la facture des importations et à assurer la sécurité alimentaire.

AADL

Les modalités d'application de l'abattement de 10% pour le solde anticipé des logements fixées

Les modalités d'application de l'abattement de 10% consenti par l'Etat au profit des bénéficiaires de logements acquis dans le cadre de la location-vente et désirant solder leur logement par anticipation ont été fixées dans un arrêté interministériel paru au Journal Officiel (JO) n 14. Cet arrêté, signé le 6 février dernier par les ministres des Finances et le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, porte sur l'abattement de 10% consenti par l'Etat au profit des bénéficiaires de logements dans le cadre du programme location-vente, calculé sur la base du montant des loyers restant à payer par le bénéficiaire de logement de location-vente. Les bénéficiaires des logements AADL doivent avoir réglé au moins 25% du prix total du logement et être à jour dans le règlement de leurs échéances pour pouvoir prétendre à l'abattement consenti par l'Etat, est précisé dans cet arrêté. Selon ce texte, les bénéficiaires désirant solder la totalité du montant du reste à payer de leurs logements location-vente, doivent soumettre une demande d'abattement, accompagnée des justificatifs de paiement des 25% requis, dont le modèle-type est publié dans le même arrêté. Cette demande d'abattement doit être soumise aux services compétents avant le paiement intégral des échéances, est-il également mentionné dans cet arrêté. S'agissant des montants de l'abattement consenti sur le reste à payer des loyers au titre des programmes location-vente, ils sont pris en charge par les services concernés du ministère des Finances. Les demandes de remboursement des montants générés par l'abattement sont transmises par le promoteur immobilier aux services concernés du ministère des Finances, souligne-t-on par ailleurs dans cet arrêté.